

**Les violences subies
dans le cadre
des études universitaires:**

**Principaux résultats des enquêtes
Violences et rapports de genre (Virage)
réalisées auprès d'étudiants de 4 universités françaises**

Amandine Lebugle, Justine Dupuis et l'équipe de l'enquête Virage

Amandine Lebugle, Justine Dupuis et l'équipe de l'enquête Virage, 2018,
Les violences subies dans le cadre des études universitaires,
Paris, INED, Document de travail, 245



Les violences subies dans le cadre des études universitaires:

Principaux résultats des enquêtes Violences et rapports de genre (Virage) réalisées auprès d'étudiants de 4 universités françaises

Rédaction : Amandine Lebugle, Justine Dupuis et l'équipe de l'enquête Virage

Novembre 2018



L'enquête Virage-universités est le fruit d'un partenariat entre l'Ined et quatre universités : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Université Paris Diderot et Institut de physique du globe de Paris, Université de Strasbourg et Université de Bretagne Occidentale.

La présente recherche a bénéficié du soutien financier des différents partenaires ayant permis la réalisation de l'enquête Virage en population générale : le ministère des Familles, de l'enfance et des droits des femmes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur de la recherche, le ministère de l'Intérieur ; la Mildeca, l'Inpes, l'ANRS, l'Ined, la Cnaf, l'Acisé (CGET), le Centre Hubertine Auclert, l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes de la ville de Paris, la Mission de recherche droit et justice, le Défenseur, des droits ; les départements des Bouches-du-Rhône, de la Somme, de l'Essonne, de Meurthe-et-Moselle, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et la Mutualité française.

Le volet Virage-Universités a bénéficié d'un soutien financier spécifique du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ainsi que de l'Ined et des universités partenaires.

Nous remercions les équipes qui se sont mobilisées dans les universités et à l'Ined sans qui l'enquête n'aurait pu se faire. Bernard de Clédat, notamment, a conçu le programme de rédaction et d'envoi des mails d'invitation avec le logiciel Access.

Table des matières

Introduction	3
L'enquête Virage-Universités : une enquête complémentaire à l'enquête Virage en population générale	3
Chapitre 1.	4
Mise en place du projet d'enquête Virage dans les universités	4
De l'enquête Virage à l'Enquête sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiants	4
La population étudiante visée par l'enquête	4
Une enquête réalisée sur internet auprès de volontaires	4
Questionnaire de l'enquête Virage-universités	5
Institut de sondage	5
Une base d'étudiants	6
Un contact en plusieurs étapes :	6
Une communication variable selon les universités	7
Chapitre 2	8
Les étudiant·e-s ayant répondu à l'enquête Virage-universités	8
Une participation différente selon les universités	8
Une participation qui varie selon les caractéristiques des étudiants	10
Des étudiant·e-s volontaires aux profils variés	11
Virage-universités : des étudiant·e-s aux profils différents du volet Virage réalisée en population générale	12
Chapitre 3	17
Les violences subies dans le cadre des études universitaires	17
L'exploration des violences subies dans le cadre des études au cours des 12 derniers mois	17
Une participation à des journées d'intégration et de bizutage variable selon les universités	22
Les femmes et les hommes ne sont pas touchés de la même manière par les violences dans les études	23
Des contextes de violences qui varient selon leur nature	25
Des lieux de violences variés	28
Des violences variables selon le profil des étudiant·e-s ?	29
Les violences dans le cadre universitaire s'inscrivent dans la durée	31
Les conséquences des violences sur les étudiant·e-s	32
Des violences connues par les pairs	33
Chapitre 4	35
L'exploration des violences subies dans le cadre des études au cours de la vie, avant les 12 derniers mois	35
Conclusion	38

Introduction

L'enquête Virage-Universités : une enquête complémentaire à l'enquête Virage en population générale

Quinze ans après l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff), l'enquête « Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes », dite enquête Virage, a pour but d'actualiser et d'approfondir la connaissance statistique des violences faites aux femmes tout en étendant son champ d'investigation à la population masculine¹.

L'équipe de l'enquête Virage s'est, entre autres, donné pour objectif de produire des connaissances sur les violences subies dans le cadre des études en général et dans le cadre des études universitaires en particulier. Cet objectif répond à un besoin de connaissance exprimé par les pouvoirs publics, notamment le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le Service des Droits des femmes du Ministère des solidarités et de la santé. Les Observatoires de la vie étudiante ont eu pour mission de mettre en place une enquête statistique sur le harcèlement sexuel et les violences sexistes subies par la population étudiante². Virage s'inscrit ainsi dans un cadre plus large de développement des politiques d'égalité entre les sexes et d'instauration de protocoles de lutte contre les violences et les discriminations au sein de l'Université.

Pour répondre à ces besoins de connaissance, l'enquête Virage interroge les étudiant-e-s sur les violences qu'ils-elles ont pu subir dans le cadre de leurs études. Pour cela, un module spécifique a été développé dans le questionnaire de l'enquête. Puis, pour pallier le faible nombre d'étudiant-e-s présents dans l'enquête réalisée en population générale, le questionnaire a été diffusé auprès des étudiants d'universités partenaires de l'Ined. Au total, 4 universités se sont associées au projet, deux en région parisienne (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Université Paris Diderot et Institut de physique du globe de Paris) et deux dans d'autres régions (Université de Strasbourg et Université de Bretagne Occidentale)³. Dans ce volet de l'enquête, intitulé Virage-universités, plus de 100 000 étudiants ont été sollicités et, malgré des taux de réponse faibles, les effectifs de ce volet paraissent suffisants pour explorer la nature des violences subies dans le cadre universitaire, leurs contextes et conséquences.

Le présent rapport a pour objet de présenter les principaux résultats du volet Virage-universités. La première partie du rapport est consacrée à une présentation générale de la mise en place de ce volet. La deuxième partie porte sur les caractéristiques socio-démographiques des étudiants des différentes universités partenaires qui ont répondu au questionnaire. Les principaux résultats de l'enquête sur les violences sont présentés dans une troisième partie. Notons que lorsque cela est nécessaire, les résultats sont mis en perspective avec les résultats obtenus dans l'enquête Virage réalisée en population générale⁴.

¹ Pour plus d'informations sur l'enquête Virage, voir : HAMEL et al., 2014, femmes et les hommes Descriptif du projet d'enquête soumis au conseil scientifique de l'Ined en novembre 2011 », Document de travail n°212, 41 pages ; et DEBAUCHE et al., 2017, Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles, Ined, Document de Travail n°229, 65 pages.

² CROMER Sylvie et al. (2014), La mesure du harcèlement sexuel et des violences sexistes à l'Université : les apports de l'enquête Violences et Rapports de Genre (dite VIRAGE), Les cahiers du Cedref, vol. 19.

³ Dans la suite du rapport, bien que les données soient traitées séparément pour chacune des universités, les résultats ont été anonymisés.

⁴ Une comparaison approfondie entre les résultats concernant les étudiants dans l'enquête Virage en population générale et ceux des enquêtes Virage-universités est réalisée dans le chapitre « Violences dans le cadre des études » de l'ouvrage de présentation générale des résultats de l'enquête Virage à paraître en 2019.

Chapitre 1.

Mise en place du projet d'enquête Virage dans les universités

La mise en place de l'enquête Virage dans les universités a été réalisée en deux temps. En 2014, une enquête pilote a été réalisée auprès de 2 000 étudiant·e·s d'une université, afin de tester le protocole d'enquête (contact par mail, lettre d'accompagnement, site internet d'accès au questionnaire de l'enquête, lettres de relance, etc.). Puis, le dispositif a été étendu l'année suivante à l'ensemble des étudiant·e·s de cette université et 3 autres ont rejoint le dispositif⁵.

Au premier semestre 2015, deux universités parisiennes (l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université Paris 7 -Diderot) et l'Institut de Physique du Globe de Paris (membre de la Comue Sorbonne-Paris-Cité, comme Paris 7) ont participé à ce volet de l'enquête Virage. À la rentrée 2015, les universités de Strasbourg et de Bretagne occidentale ont également lancé la collecte.

Dans chaque établissement, l'enquête a été placée sous la responsabilité de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) qui a assuré la constitution de la base de sondage, le suivi de la collecte puis un début d'exploitation des résultats dans la mesure des disponibilités en personnel.

De l'enquête Virage à l'Enquête sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiants

Comme pour l'enquête réalisée par téléphone en population générale, l'enquête a été présentée comme une recherche scientifique sur les « modes de vie, la santé et les situations d'insécurité des étudiants » (Enquête MVP). L'objectif de cette présentation était d'éviter que les étudiant·e·s ne remplissent pas le questionnaire s'il était fait mention d'une enquête sur les violences. Le titre très général de l'enquête fait référence au contenu du questionnaire et ne présélectionne aucun·e étudiant·e. Cela évite que les personnes pensant ne pas avoir été confrontées à des violences refusent de participer à l'enquête.

La population étudiante visée par l'enquête

Pour chaque université, la quasi-totalité de la population étudiante inscrite l'année de l'enquête entre dans son champ, à l'exception des étudiant·e·s qui n'auraient pas atteint 18 ans à la fin de la période de collecte (obligation fixée par la CNIL). De plus, les étudiant·e·s visé·e·s par l'enquête devaient fréquenter régulièrement l'université pendant l'année académique. Ont ainsi été exclus du champ de l'enquête celles et ceux qui étaient inscrits sous des régimes très spécifiques (HDR, formations dédiées aux syndicalistes, aux avocats...), impliquant une trop courte durée de présence dans l'établissement. Pour la même raison, dans une université, les étudiant·e·s qui suivaient une formation à distance ou une formation délocalisée à l'étranger ou un programme d'échange n'ont pas été intégrés au champ final de l'enquête ; une autre a exclu les étudiant·e·s Erasmus.

Au total, 124 257 étudiant·e·s entraient dans le champ de l'enquête. Ce nombre était variable d'une université à l'autre : autour de 30 000 pour chacune des universités parisiennes, 18 000 et de 45 000 pour les deux autres.

Une enquête réalisée sur internet auprès de volontaires

Le volet Virage-Universités se base exclusivement sur une collecte par internet. Les étudiant·e·s ont été sollicités par un message électronique les invitant à remplir le questionnaire sur un site dédié. Si les 4 universités ont envoyé cette invitation sur les adresses mails universitaires des étudiant·e·s, 2

⁵ Pour cela, des conventions de partenariats entre l'Ined et chacune des universités ont été signées.

d'entre elles ont opté pour un envoi simultané aux adresses mail personnels – l'une dès le premier mail, l'autre à partir des relances – pour maximiser les taux de remplissage. Le recours aux mails personnels a permis de réduire la part des étudiant·e·s impossibles à contacter de 17 à 6%.

En collaboration avec l'institut de sondages MV2-Maxiphone, des sites web spécifiques à chaque université ont été créés pour informer les étudiant·e·s sur les objectifs et les modalités de l'enquête et pour les diriger vers le lieu de remplissage du questionnaire. L'aspect sécurisé du site et l'anonymat, évoqués dans le message d'invitation, sont rappelés à nouveau dans l'un des onglets du site web. De même, une série de questions-réponses permettaient de répondre à différentes interrogations courantes que pouvaient avoir les étudiant·e·s, afin de les inciter à y répondre.

Chaque mail contenait un lien, un identifiant unique et un mot de passe à changer lors de la première connexion. Tout en respectant le principe d'anonymat et de confidentialité, ce dispositif permettait aux répondant·e·s de remplir le questionnaire en plusieurs fois en le reprenant à la question suivant celle de l'interruption précédente. Trois ou quatre mails de relance ont été ensuite envoyés à intervalles réguliers.

Cependant, malgré l'insistance de la sollicitation, une enquête par internet ne recueille que les réponses de volontaires, plus motivés par le sujet parce que personnellement concernés ou par une forme de militantisme. Ainsi *l'enquête sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiants* ne peut-elle pas être représentative de la population étudiante de chaque université, malgré la technique des pondérations qui a permis de redresser chaque échantillon en fonction de 4 variables connues pour l'ensemble des étudiants concernés de l'établissement, (cf note 7) et encore moins de la population effectuant des études universitaires en France.

Questionnaire de l'enquête Virage-universités

Le questionnaire du volet Virage-universités est quasi-identique à celui de l'enquête Virage principale. Seules des variables relatives aux études ont été ajoutées afin de correspondre au plus juste au vécu des étudiants présents dans les universités. Dans l'enquête en population générale, les questions posées aux étudiants sont plus généralistes car elles concernent des situations d'études hétérogènes, que ce soit en termes de diplôme, niveau et domaines d'étude.

Si le volet de l'enquête Virage-Universités visait particulièrement à décrire les formes de violences subies dans le cadre des études au cours des 12 derniers mois et à évaluer leurs conséquences, l'ensemble du questionnaire passé auprès des étudiant·e·s abordait aussi les autres sphères de vie : travail, conjugal (partenaire au moment de l'enquête ou un ex-partenaire), famille et proches, espaces publics dans les 12 mois et au cours de la vie. En conséquence, la durée moyenne de passation du questionnaire était d'un peu plus d'1 heure.

En outre, les questions identifiant les différentes formes de violences portaient sur des faits. Le questionnaire, comme celui de l'Enveff, ne mentionne jamais des mots tels que « violence », « harcèlement », ou « viol » par exemple. La catégorisation des faits en fonction de leur nature a été réalisée a posteriori. Enfin, les modules sur les violences survenues dans les différents espaces de vie étaient déconnectés des questions relatives aux caractéristiques socio-démographiques des enquêté·e·s et à leur mode de vie. Cette méthodologie permet d'identifier les sur-expositions aux violences de certaines catégories de population et les discriminations dont elles peuvent faire l'objet.

Institut de sondage

L'institut de sondage MV2, qui avait effectué la collecte de l'enquête Enveff en 2000, a été sélectionné par appel d'offre international pour la réalisation de l'enquête Virage par téléphone auprès de la population générale et de tous les volets par internet⁶. Il était ainsi responsable de la mise en place et de la gestion du serveur de collecte. Cette responsabilité regroupe aussi bien la

⁶ Virage-Universités, Virage-LGBT et Virage-Victimes.

maintenance de la plate-forme accueillant le questionnaire que le recueil des données et des métadonnées (informations sur la connexion au questionnaire : heure, module en cours, éventuelle interruption...). Les données proprement dites ont fait l'objet d'un premier nettoyage par les équipes de MV2 avant d'être transmises pour exploitation à la fin de la collecte. Les métadonnées quant à elles ont fait l'objet d'une mise à jour régulière (hebdomadaire le plus souvent) et constituaient la principale ressource pour le suivi du déroulement de l'enquête : elles rendaient possible l'étude de l'évolution du nombre de connexions et la création d'indicateurs similaires de contrôle de collecte.

Une base d'étudiants

L'envoi des mails personnalisés constitue la première étape de la collecte, déterminante pour le respect des règles de représentativité statistique. Les universités ont reçu l'appui d'un ingénieur du service des enquêtes de l'INED qui a conçu l'application d'envoi des mails d'invitation avec le logiciel Access.

La base des étudiant·e·s à contacter est extraite du fichier de gestion des inscriptions, Apogée. Pour éviter des envois multiples aux étudiant·e·s inscrit·e·s dans plusieurs cursus, seule l'inscription principale de chacun·e est conservée.

Une phase de test d'envoi de mail a été mise en place pour minimiser les imprévus informatiques. La gestion de la collecte a été prise en charge par l'institut de sondage MV2, qui transmettait régulièrement l'état des connexions.

Un contact en plusieurs étapes :

Pour éviter tout problème informatique, l'institut de sondage avait limité le nombre d'envois des mails à 8 000 par jour pour le 1^{er} mail et à 12 000 pour les relances. Ainsi, l'envoi des mails s'est effectué sur plusieurs jours. Pour une université, les envois ont été principalement réalisés les mercredis, jeudis et vendredis. Pour d'autres, l'ordre du jour d'envoi des mails changeait à chaque relance.

Premier envoi

Le premier mail aux étudiant·e·s consistait à les informer de l'enquête. Il était systématiquement accompagné de la lettre du/de la Président·e de l'Université les invitant à répondre à l'enquête. Pour la plupart des universités, ce premier mail marquait le lancement de l'enquête réelle et donnait un accès directement au site du questionnaire. Pour une université, le premier mail était un mail d'information envoyé une semaine avant le lancement de l'enquête réelle.

Le contenu du mail rappelait cinq éléments principaux : 1. l'objectif et l'importance de l'étude 2. le caractère officiel et scientifique 3. la confidentialité et l'anonymat 4. la procédure de connexion et de remplissage 5. le moyen de s'informer auprès de l'OVE (une boîte mail y a été dédiée). Le contenu était globalement le même d'un établissement à un autre. Il s'adressait à tous les étudiant·e·s. Chaque OVE signait les envois afin que le message soit bien identifié comme un message officiel de l'université. Le contenu du mail envoyé aux étudiant·e·s était inséré dans le programme Access dédié aux envois.

Les identifiants reçus dans ce premier courrier permettaient de se connecter sur le serveur de l'enquête. Ce système avait une double utilité : en premier lieu sa fonction principale de filtre (seuls les étudiant·e·s autorisé·e·s pouvaient accéder au questionnaire), et en second la mise en place d'un "traçage" indispensable au recueil de métadonnées. Chaque étudiant·e recevait un lien unique d'accès au site de l'enquête. Dès la connexion, les étudiant·e·s devaient saisir leur mot de passe (qui pouvait être changé) et leur code personnel, indiqués dans ce mail, pour commencer à répondre au questionnaire. Cette procédure permettait aux personnes ayant interrompu la saisie de leurs réponses en cours de remplissage de se connecter à nouveau pour les compléter à partir de la question où elles s'étaient arrêtées.

Plusieurs relances

Des relances ont ensuite été envoyées aux étudiant·e·s qui ne s'étaient encore jamais connecté·e·s au site de l'enquête ou n'avaient pas terminé leur questionnaire. La gestion des relances a été réalisée grâce à un état de connexions fourni régulièrement par l'institut de sondage. Ce fichier indiquait le nombre d'étudiant·e·s s'étant connecté·e·s ainsi que le nombre de modules complétés parmi les 9 constituant le questionnaire. Il permettait, avant chaque relance, de retirer de la base des étudiant·e·s à recontacter, celles et ceux qui avaient terminé le remplissage du questionnaire.

Le dispositif prévoyait de relancer les étudiant·e·s toutes les 4 semaines environ. Le nombre de relances a été variable d'une université à l'autre, du fait notamment d'une période de démarrage différente. Trois universités ont pu relancer jusqu'à 4 fois les étudiant·e·s, et une université a effectué 5 relances.

Le contenu des mails a évolué au cours des relances afin de ne pas lasser les étudiant·e·s avec un même texte reçu plusieurs fois. À partir de la deuxième relance, le nombre d'étudiant·e·s ayant déjà répondu était indiqué. Dans le second mail, le dépliant présentant l'enquête a été inclus en pièce jointe.

Une communication variable selon les universités

Une campagne d'information autour de l'enquête a été lancée pour permettre au plus grand nombre d'étudiant·e·s d'être informé de son existence et d'y répondre.

Une page d'information destinée aux étudiant·e·s a été publiée sur les sites des quatre universités et une plaquette de présentation de l'enquête a été envoyée aux responsables scientifiques et administratifs des UFR et des laboratoires afin qu'ils encouragent leurs étudiants à répondre au questionnaire. À l'exception de ces deux opérations, la campagne de communication n'a pas été identique dans les 4 universités.

Dans 3 universités, plusieurs affiches ont été réalisées et collées dans des endroits stratégiques à fort passage d'étudiant·e·s : près des amphithéâtres, à l'entrée des cafétérias et des cantines, dans les différents halls, etc. Des messages de diffusion ont circulé via le site web des universités. Des dépliant ont été diffusés dans plusieurs lieux de l'université : bureau de la vie étudiante, services de la scolarité, bibliothèque, cafétérias, cantine, accueil etc. Dans une université, un message « pop-up » apparaissant lors de la connexion à l'ENT (espace numérique de travail) a été diffusé lors de toutes les phases de l'enquête. Parfois, les associations étudiantes ont été sollicitées pour une diffusion de l'information à partir de leurs pages Facebook et/ou leurs listings d'adhérent·e·s. Enfin, les étudiant·e·s d'une université participant à l'opération de collecte ont diffusé via Facebook un message incitant leurs camarades à répondre à l'enquête.

Chapitre 2

Les étudiant·e·s ayant répondu à l'enquête Virage-universités

Une participation différente selon les universités

Au total, plus de 124 000 étudiant·e·s ont reçu un mail de la part de leur université pour répondre à l'enquête sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiant·e·s. Le taux de participation à l'enquête dépend de différentes étapes : le fait de cliquer sur le lien présent dans le mail renvoyant au site de l'enquête, puis le fait de cliquer sur le lien présent dans le site pour accéder au questionnaire, puis répondre au moins à une question du questionnaire et enfin, aller jusqu'au bout du questionnaire.

Une seule université renseigne du nombre d'étudiants ayant atteint chacune de ces étapes. Bien qu'il s'agisse de l'université dont les taux de questionnaires complets soient les plus faibles, cette décomposition nous informe des freins éventuels au remplissage du questionnaire. Si les taux de participation dans cette université sont faibles, c'est parce qu'un grand nombre d'étudiant·e·s, ne se sont jamais connectés au site du questionnaire. En effet, sur cent étudiantes ayant reçu un mail d'invitation à participer à l'enquête, à peine huit se sont connectées au site de l'enquête (Tableau 1). Pour les hommes, seuls 5% se sont connectés au site de l'enquête. Une fois qu'elles-ils se sont connecté·e·s, la majorité remplissent le questionnaire dans son intégralité

Tableau 1. Répartition (%) des étudiant·e·s selon la connexion au site de l'enquête et le remplissage du questionnaire dans une des universités

	Femmes	Hommes
Aucune connexion	92,1	94,8
Refus notifié par mail	0,0	0,0
Connexion - aucun module complété	1,7	1,5
Connexion - au moins un module complété	1,8	1,0
Connexion - questionnaire complet	4,4	2,7

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015.

Champ : étudiant·e·s âgé·e·s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Sur les 4 universités, le taux de connexion le plus faible est de 7%. Parmi les personnes qui se sont connectées au site de l'enquête, un certain nombre n'ont pas répondu en entier au questionnaire. Par ailleurs, parmi ceux qui l'ont rempli en entier, un certain nombre n'ont pu être retenus dans l'analyse car les réponses aux questions sur les violences dans les études étaient systématiquement indéterminées. Ainsi, l'enquête Virage-Universités a permis de recueillir 6 648 questionnaires complets exploitables, soit un taux de participation moyen de 5,2% (Tableau 2). Ce taux varie d'une université à l'autre. Il est de 7,7% dans l'université D, de 5,9% dans l'université B, de 4,8% dans l'université C et de 3,7% dans l'université A.

Les taux de participation à l'enquête Virage-universités sont inférieurs de ceux que l'on observe pour d'autres enquêtes réalisées auprès des étudiants dans les observatoires de la vie étudiante. Par exemple, le taux de participation à l'enquête conditions de vie des étudiant·e·s de l'observatoire national de la vie étudiante est de 25,6%⁷. La période de passation de l'enquête et les moyens de

⁷ Observatoire national de la vie étudiante, 2017, Enquête nationale conditions de vie des étudiantes 2016. L'activité rémunérée. Document consulté le 16/11/2018.

communication mis en œuvre expliquent les différences de participation entre universités. Dans l'université A, l'enquête a été diffusée à la fin du deuxième semestre, à un moment défavorable pour le remplissage du questionnaire, en dépit d'un protocole de relance identique aux autres universités. Cette université n'avait par ailleurs obtenu aucun budget pour diffuser largement l'information de la réalisation de cette enquête.

Tableau 2. Taux de réponse au questionnaire de l'enquête Virage-universités

	Université A		Université B		Université C		Université D	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Nombre d'étudiant·e-s sollicité·e-s	-	31 233	-	29 310	-	45 667	-	18 046
Taux de participation (y.c. questionnaires partiels)	6,8	2 116	11,8*	3 465	9,5	4 358	11,7	2 119
Taux de questionnaires complets	3,7	1 155	5,9	1 730	4,8	2 196	7,8	1 401
Taux de questionnaires incomplets	1,5	460	2,8	812	4,7	2 162	4	718
- dont au moins 3 modules	0,8	239	1,1	319	0,8	363	1	190
Taux de questionnaires sans aucun module complété	1,6	501	3,1	923	3,3	1 525	2	354
Taux de questionnaires complets exploitables	3,7	1 155	5,9	1 715	4,8	2 185	7,7	1 393

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015.

Champ : étudiant·e-s âgé·e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : l'université A a envoyé un mail pour répondre à l'enquête à 31 233 étudiant·e-s, 6,8% d'entre elles·eux ont rempli en entier ou partiellement le questionnaire (soit 2116 étudiantes), 3,7% l'ont rempli en entier et 1,5% de manière incomplète. Sur l'ensemble des étudiant·e-s, 1,6% se sont connectés au site du questionnaire sans répondre à une seule question. Enfin, au total, pour cette université, 3,7% questionnaires sont exploitables.

Enfin, les taux de réponse sont tributaires de l'usage des adresses universitaires des étudiant·e-s. Certains y ont régulièrement recours et d'autres pas du tout.

On peut également supposer que l'enquête étant relativement longue, d'une durée moyenne d'une heure, cela a pu décourager certains à aller jusqu'au bout des questions, rendant leur questionnaire inexploitable. Ou même que les étudiant·e-s ont pu parler entre eux de cette enquête, notamment du temps qu'elle prenait, ce qui a pu avoir un effet rédhibitoire pour certain·e-s et elles·ils ne se sont pas connecté·e-s au site de l'enquête, surtout si elles·ils ne se sentaient pas concerné·e-s par les violences.

Les taux de participation à l'enquête Virage-universités sont liés à la communication de l'université autour de l'enquête, à l'accès et l'utilisation de l'adresse mail personnelle et/ou universitaire et aussi plus généralement à l'intérêt porté aux enquêtes et à l'enquête MVP en particulier.

Une participation qui varie selon les caractéristiques des étudiants

La participation à l'enquête Virage varie selon les caractéristiques sociales des étudiants, notamment, le sexe, l'âge, le domaine d'étude et le niveau d'études (Tableau 3)⁸.

Tableau 3. Taux (%) de remplissage du questionnaire complet et exploitable selon le sexe, l'âge, le domaine d'études et le diplôme par sexe et universités

	Université A		Université B		Université C		Université D	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sexe	4,4	2,7	6,7	4,9	5,9	3,3	10,2	4,6
Classe d'âge								
18-19 ans	6,3	2,7	10,2	5,2	7,1	3,1	11,9	4,6
20 ans	4,8	3,0	7,1	5,7	7,1	2,9	11,4	4,0
21 ans	5,7	2,3	8,3	6,9	6,8	3,5	11,4	5,6
22 ans	5,4	3,4	6,7	5,4	6,8	3,8	12,3	4,8
23 ans	3,9	3,6	6,4	5,6	6,3	4,4	8,9	4,4
24 ans	3,9	2,7	8,3	3,9	6,0	3,3	9,7	5,4
25-26 ans	3,9	3,1	7,3	5,4	4,5	3,9	8,5	4,8
27 à 30 ans	3,1	2,8	5,7	4,5	3,2	2,7	3,2	3,6
31 ans et plus	1,3	1,1	3,0	2,9	2,6	2,2	3,6	4,0
Domaine d'études								
Arts, Lettres & Langues	3,3	1,1	7,5	4,4	5,6	3,1	-	-
Droit, Sciences politiques, Économie et gestion	3,4	2,2	-	-	3,7	2,2	8,1	2,7
Sciences humaines et sociales	6,7	4,3	9,2	6,0	7,5	3,5	12,5	6,5
Sciences et technologies	3,6	2,7	8,8	6,1	8,4	4,0	12,6	5,5
Sport	-	-	-	-	-	-	9,8	4,4
Santé	-	-	4,6	3,2	5,3	3,6	7,7	5,2
Inter-secteurs/Autres	-	-	6,4	6,5	-	-	-	-
Niveau d'études								
Licence 1	4,8	2,0	7,0	4,7	5,7	2,1	10,7	4,1
Licence 2	4,7	2,5	7,5	4,9	8,3	4,7	13,6	4,9
Licence 3	5,3	3,2	6,9	6,4	7,3	4,7	10,7	4,6
Master 1	5,3	3,4	7,3	5,6	7,6	4,2	10,2	5,6
Master 2	3,3	3,1	9,1	6,8	5,6	3,6	8,8	6,2
Doctorat	4,3	3,1	5,2	4,0	4,2	3,3	4,8	4,7
Capacité, DAEU, DU	3,5	4,9	3,4	0,7	-	-	-	-
Autre	2,0	1,9	4,0	3,5	3,2	2,0	0,0	0,0

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015.

Champ : étudiant·e·s âgé·e·s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 4,4% des étudiantes de l'université A ont répondu à l'enquête ; c'est le cas de 6,3% des étudiantes âgées de 18-19 ans.

⁸ Pour cela, nous avons associé les données disponibles dans les bases Apogée des universités partenaires avec les données de l'enquête Virage. Seules 4 variables ont été retenues dans l'analyse : le sexe, l'âge, le domaine d'étude et le niveau d'étude. Ce sont les seules variables livrées communes aux 4 universités. Précisions que ces variables ont permis le calcul de pondérations internes à chaque université.

Les femmes ont été plus nombreuses à répondre en entier au questionnaire. Au total, 4,4% des femmes ont répondu pour l'université A (contre 2,7% des hommes), 6,7% pour l'université B (4,9%), 5,9% pour l'université C (3,3%) et 10,2% pour l'université D (4,6%).

Quel que soit le sexe, les plus jeunes sont également celles et ceux qui ont répondu le plus souvent. Dans toutes les universités, c'est à 18-19 ans que les taux de participation sont les plus élevés. Seules les femmes de l'université D se distinguent des autres universités, en ayant des taux de participation relativement stables jusqu'à 22 ans (ce qui explique que leur taux participation soit le plus élevé). Les étudiants les plus âgés ont ainsi moins répondu à l'enquête. Les étudiantes de l'université 2 et de l'université 4 sont celles qui répondent le plus.

Du fait de cette répartition des taux de participation en fonction des âges, ce sont les étudiantes de la licence 2 au master 1 qui ont le plus répondu à l'enquête. Les étudiant·e·s en doctorat sont parmi celles et ceux qui ont répondu le moins fréquemment. La faible présence à l'université de ces étudiant·e·s a pu les amener à se sentir peu concerné·e·s par une enquête sur « les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiant·e·s ».

Enfin, les étudiant·e·s n'ont pas participé de la même manière à l'enquête selon leur domaine d'étude. Dans la mesure où les universités n'ont pas toutes les mêmes domaines d'étude, il n'est pas aisé de dégager des tendances. On peut toutefois noter que les taux de participation les plus élevés sont ceux des étudiant·e·s inscrit·e·s dans une filière de sciences et technologie et de sciences humaines et sociales. À l'inverse, les étudiant·e·s inscrit·e·s dans une filière de santé ont moins répondu à l'enquête.

Des étudiant·e·s volontaires aux profils variés

Les étudiants des quatre universités qui ont répondu à l'enquête ont des profils sociodémographiques différents. Cela tient à des différences de participation selon les caractéristiques sociales, mais aussi aux modes de vie différents selon les lieux d'études, en particulier entre les étudiants qui vivent dans la région parisienne et les autres.

Dans l'enquête Virage-universités, les étudiant·e·s âgé·e·s de moins de 20 ans et ceux âgés de 25 ans et plus sont les plus nombreux (Tableau 4). La distribution des étudiant·e·s selon leur âge prend ainsi la forme d'une courbe en U. Composé d'étudiant·e·s volontaires, ce volet est tributaire de l'intérêt porté à l'enquête. Pour les plus jeunes, cet intérêt peut s'expliquer par la nouveauté et la volonté de savoir à quoi ressemble une enquête réalisée auprès d'étudiant·e·s, ainsi que le bouche-à-oreille autour des thèmes traités par l'enquête. Par ailleurs, certains étudiant·e·s ont relayé l'information de l'existence de cette enquête au sein des réseaux sociaux, permettant ainsi à un grand nombre de leurs condisciples d'en prendre connaissance de manière plus concrète. Pour les plus âgés, on peut supposer qu'un rapport plus professionnel à l'université les a incités à répondre à une invitation officielle émanant de la présidence. Nous verrons plus loin que le caractère volontaire de l'enquête a des incidences sur les taux de déclaration des violences.

Entre un quart et un tiers des étudiant·e·s n'ont pas de petits boulots ni de travail en parallèle de leurs études. Près de la moitié ont un contrat de travail parallèlement à leurs études. Les étudiants en stage représentent un quart à un tiers des étudiant·e·s. Ils-elles sont plus nombreux·ses dans cette situation dans les universités situées en dehors de l'Île-de-France. Les étudiant·e·s cumulent plus souvent une activité professionnelle dans l'enquête Virage-universités que dans d'autres enquêtes. Par exemple, l'étude de 2008 sur l'activité des étudiants du supérieur réalisée à partir de l'enquête emploi de 2004-2006 révèle un taux d'activité de 19,2%⁹. Ou encore, l'enquête nationale « Conditions de vie des étudiants » de 2016 réalisée par l'observatoire national de la vie étudiante

⁹ COUDIN Élise et TAVAN Chloé, Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi : le premier en lien avec ses études et l'autre pas, *Insee Première* n°1204, juillet 2008.

révèle un taux d'activité inférieur à l'enquête Virage-universités mais supérieur aux enquêtes emploi puisque 46% des étudiants qui ont répondu à l'enquête ont déclaré une activité rémunérée¹⁰.

Les étudiant·e·s de l'enquête Virage-Universités vivent plus souvent seuls en dehors de l'Île de France. Près de la moitié des étudiants de la région parisienne vivent chez leurs parents. La colocation est plus importante dans les universités situées en dehors de la région parisienne.

Dans les universités de province, les étudiant·e·s résident plus souvent dans le même département que leur lieu d'étude. Dans les universités parisiennes, les étudiant·e·s sont plus nombreux à vivre dans un autre département que Paris.

Virage-universités : des étudiant·e·s aux profils différents du volet Virage réalisée en population générale

Du fait du mode de collecte et en particulier du caractère volontaire de l'enquête Virage-universités, les étudiant·e·s qui ont répondu à cette enquête présentent des caractéristiques socio-démographiques différentes de celles et ceux de l'enquête Virage réalisée en population générale (voir encadré ci-dessous). À l'exception des étudiant·e·s ayant répondu à l'enquête de l'université D, les étudiant·e·s de l'enquête en population générale sont globalement plus jeunes : un tiers y sont âgés de 20 ans et la moitié de 21 ans ou moins. De ce fait, en population générale, les étudiant·e·s ont des niveaux d'études plus bas : plus de la moitié ont juste le baccalauréat. Par ailleurs, près d'un tiers ont arrêté leurs études au moment de l'enquête. Ces différences sont liées au mode de collecte spécifique des enquêtes Virage-universités qui touche une population en études dans l'enseignement supérieur au moment de sa réalisation. De même, le profil d'études est beaucoup plus varié en population générale : certains étant étudiant·e·s dans des filières courtes, comme par exemple des BTS.

Encadré. Les étudiant·e·s de l'enquête Virage en population générale

L'enquête en population générale a été réalisée en 2015 par téléphone auprès de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans. Dans l'enquête téléphonique, les étudiant·e·s sont identifié·e·s comme étant les femmes et les hommes en étude au moment de l'enquête, ou l'ayant été au moins quatre mois au cours des douze mois ayant précédé l'enquête¹¹. Au total, dans l'enquête en population générale, 1 120 étudiant·e·s (610 femmes et 510 hommes) ont répondu au questionnaire. Du fait du mode de contact différent entre ce volet de l'enquête et celui des étudiant·e·s volontaires des universités, les caractéristiques des étudiant·e·s ayant répondu à l'enquête diffèrent.

¹⁰ Observatoire national de la vie étudiante, 2017, Enquête nationale conditions de vie des étudiantes 2016. L'activité rémunérée. Document consulté le 16/11/2018.

http://www.ove-national.education.fr/medias/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf

¹¹Ce choix de durée repose sur plusieurs arguments. D'abord, la collecte ayant eu lieu de février à novembre 2015, il s'agissait d'intégrer les personnes qui avaient terminé leurs études sur le temps de la collecte, notamment en juin. Mais aussi, ne pas s'en tenir aux seuls étudiant·e·s en étude au moment de la collecte permettait d'intégrer les personnes ayant arrêté leurs études en cours de route, sans les avoir terminées. Or, il est possible que l'un des effets de violences graves subies dans le cadre des études soit l'arrêt de celles-ci. Enfin, le choix de la durée minimale de 4 mois s'est imposé, comme pour les relations de couple, afin que les personnes aient une expérience suffisamment importante pour pouvoir répondre aux questions posées dans le module.

Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des étudiant-e-s de l'enquête Virage-universités et de l'enquête Virage en population générale

A. Les femmes

	Université A	Université B	Université C	Université D	Virage- Population générale
Age regroupé					
18-19 ans	16,2	20,1	21,8	34,1	-
20 ans	12,7	10,5	14,0	15,2	30,7
21 ans	12,8	9,9	12,2	13,2	20,1
22 ans	12,2	9,1	11,7	9,2	13,4
23-24 ans	20,2	12,9	16,1	11,9	19,4
25 ans et plus	26,0	37,2	24,0	16,5	16,4
Statut dans les études					
Étudiante, élève sans petit boulot	25,5	27,3	29,5	27,7	29,2
Étudiante, élève avec petit boulot	1,8	3,2	2,2	3,1	4,2
Étudiante, élève avec stage non rémunéré, sans petit boulot	26,5	18,5	30,1	31,7	21,3
Étudiante, élève avec stage non rémunéré avec petit boulot	3,2	3,5	3,0	5,1	4,1
Étudiante en contrat	42,9	47,5	35,3	32,5	19,2
Plus en étude au moment de l'enquête	-	-	-	-	30,5
Dernier diplôme					
Aucun diplôme, BEPC/CAP/BEP	0,0	0,0	0,0	0,0	5,8
Bac	27,3	37,0	39,9	51,1	41,8
Bac+2 et Bac+3	30,8	21,8	27,9	29,6	36,8
Bac+4 et plus	40,8	37,7	30,1	18,0	15,6
Diplôme universitaire	0,9	2,1	1,5	1,2	-
Indéterminé	0,2	1,4	0,7	0,2	-
Étudiant-e en reprise d'étude	11,2	16,0	13,7	11,4	16,2
Mode de vie					
Vit seul	29,7	22,8	38,4	40,2	14,9
Chez leurs parents	40,5	41,2	23,9	28,5	54,8
Avec leur conjoint	19,7	23,4	23,5	19,5	20,1
Avec des personnes sans lien de parenté	6,3	7,0	10,5	8,9	5,2
Avec un autre membre de leur famille	3,8	5,6	3,8	2,9	5,0
Relation de couple					
A eu une relation de couple	48,3	45,8	50,7	32,4	44,2
A eu plusieurs relations de couple	0,7	0,9	0,6	1,2	0,4

N'a pas de relation de couple, mais en a déjà eu	22,6	19,9	18,9	29,0	30,6
N'a jamais eu de relation de couple	23,0	28,9	25,5	35,6	23,9
Indéterminé	5,4	4,5	4,2	2,4	0,9
A au moins 1 enfant	3,1	8,2	4,3	-	4,1
Statut migratoire					
Majoritaire	71,2	63,3	68,1	86,9	75,2
Née dans un DOM	1,4	1,6	0,9	1,2	2,1
Immigrée	9,6	14,3	19,5	6,6	6,9
Descendante d'1 immigrée	11,3	11,7	7,9	4,3	7,7
Descendante de 2 immigrées	5,8	7,7	2,9	0,8	8,0
Inclassable	0,6	1,3	0,7	0,3	0,1
Lieu de résidence					
Même département que l'université	51,8	39,3	82,6	86,5	-
Pas dans le même département, mais dans la même région que l'université	38,2	49,0	8,0	8,5	-
Dans une autre région que l'université	6,9	8,7	5,2	4,5	-
À l'étranger	2,8	2,4	3,7	0,5	-
Indéterminé	0,3	0,6	0,5	-	-

B. Les hommes

	Université A	Université B	Université C	Université D	Virage- Population générale
Age regroupé					
18-19 ans	15,9	19,6	20,7	29,7	-
20 ans	13,7	8,1	13,3	16,9	32,9
21 ans	10,9	8,4	12,0	14,7	20,0
22 ans	12,6	7,9	10,3	9,4	14,3
23-24 ans	16,4	16,2	15,1	13,0	18,0
25 ans et plus	30,6	40,1	28,5	16,4	14,7
Statut dans les études					
Étudiant, élève sans petit boulot	29,6	31,9	35,0	25,9	27,3
étudiant, élève avec petit boulot	1,4	2,3	2,7	2,0	6,2
étudiant, élève avec stage non rémunéré, sans petit boulot	23,6	15,3	26,1	30,6	22,2
étudiant, élève avec stage non rémunéré avec petit boulot	1,5	1,9	2,5	7,3	4,2
étudiant en contrat	43,9	48,1	33,7	34,2	17,6
Plus en étude au moment de l'enquête	-	-	-	-	31,0
Dernier diplôme					
Aucun diplôme, BEPC/CAP/BEP	-	-	-	-	7,8
Bac	27,6	33,6	36,8	49,6	47,6
Bac+2 et Bac+3	30,1	22,2	30,2	27,4	29,9
Bac+4 et plus	41,9	41,2	30,4	22,4	14,7
Diplôme universitaire	0,3	1,5	2,0	0,6	-
Indéterminé	0,1	1,6	0,6	0,0	-
Étudiant en reprise d'étude	11,1	15,1	16,9	8,4	15,4
Mode de vie					
Vit seul	28,5	25,6	42,9	42,9	16,7
Chez leurs parents	41,3	40,7	27,8	30,6	61,9
Avec leur conjoint	16,9	21,1	17,2	12,3	10,5
Avec des personnes sans lien de parenté	8,5	7,2	9,0	9,4	6,4
Avec un autre membre de leur famille	4,8	5,4	3,2	4,9	4,6
Relation de couple					
A eu une relation de couple	39,2	43,1	39,0	50,1	31,2
A eu plusieurs relations de couple	1,0	0,8	1,0	0,7	0,3
N'a pas de relation de couple, mais en a déjà eu	28,5	19,1	21,9	18,1	39,6
N'a jamais eu de relation	27,1	32,0	32,3	28,8	27,9

de couple					
Indéterminé	4,1	5,0	5,8	1,8	1,1
A au moins 1 enfant	1,9	7,8	3,5	-	1,9
Statut migratoire					
Majoritaire	67,3	60,7	71,0	86,5	79,0
Né dans un DOM	0,9	1,2	0,4	0,9	0,3
Immigré	10,8	15,8	17,4	9,6	7,4
Descendant d'1 immigré-e	14,3	11,1	6,7	2,4	6,8
Descendant de 2 immigré-e-s	6,0	9,3	3,8	0,7	6,5
Inclassable	0,7	2,0	0,6	0,0	0,0
Lieu de résidence					
Même département que l'université	56,4	43,8	80,8	85,9	-
Pas dans le même département, mais dans la même région que l'université	35,8	42,1	9,3	8,9	-
Dans une autre région que l'université	4,5	7,1	6,4	2,5	-
À l'étranger	3,2	3,3	3,5	2,1	-
Indéterminé	0,1	3,7	0,0	0,6	-

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant·e·s âgé·e·s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : dans l'enquête Virage-Universités réalisée dans l'université A, parmi les femmes ayant répondu à l'enquête, 16,2 % ont moins de 20 ans, 12,7% ont 20 ans, 12,8% 21 ans, 12,2% ont 22 ans, 20,2% ont 23 ou 24 ans et 26,0% ont 25 ans ou plus.

Chapitre 3

Les violences subies dans le cadre des études universitaires

Les violences subies dans le cadre des études sont explorées dans le questionnaire de l'enquête Virage sur deux temporalités différentes : au cours des 12 derniers mois et pour l'ensemble de la vie, avant cette période.

L'exploration des violences subies dans le cadre des études au cours des 12 derniers mois

Les questions sur les violences vécues dans le cadre des études arrivaient après la description des caractéristiques socio-démographiques des enquêté-e-s, de leurs modes de vie et leur santé. Une phrase introductive permettait de définir le périmètre des violences concernées par le module : « *Les questions suivantes concernent des faits qui ont pu se produire dans le cadre de vos études, au cours des 12 derniers mois* ». Si l'enquêté-e déclarait une activité professionnelle en parallèle de ses études, dans la phrase d'introduction était ajoutée : « *Si vous travaillez en plus de vos études ou êtes en stage, nous parlerons uniquement des faits liés à vos études, en dehors du stage. Les faits concernant votre activité professionnelle seront déclarés plus loin* », c'est-à-dire dans le module suivant celui des études qui était dédié aux violences subies dans la sphère professionnelle.

Au total, 13 faits de violences (pour la liste des faits, se reporter au Tableau 5) ont été énoncés, relevant de violences psychologiques (5 faits), physiques (2 faits) ou sexuelles (6 faits). Les violences psychologiques incluent les insultes, les moqueries, les intimidations ainsi que les atteintes au travail, comme son appropriation par autrui, et les mises à l'écart des autres étudiants. Les violences physiques comprennent les brutalités physiques et les tentatives de meurtre. Enfin, les questions portant sur les violences sexuelles se décomposent en trois ensembles : les violences sexuelles sans contact (propos et attitudes à caractère sexuel, exhibition et voyeurisme), les violences sexuelles avec contact sans pénétration (pelotage, embrassé de force) et les violences sexuelles avec pénétration (attouchement du sexe, viol, et tentative). L'ensemble de ces questions, en particulier celles sur les propos et les attitudes à caractère sexuel, visent à explorer les manifestations du harcèlement sexuel dans les universités.

Pour chacun des faits, une question portait sur leur fréquence de survenue au cours des 12 derniers mois : 1 fois, quelques fois, souvent, et, pour certains faits, presque toutes les semaines. Pour distinguer les faits survenus quelques fois de ceux survenus souvent, était associée une indication de nombre de fois dans l'année. Puis pour chaque ensemble de faits de même nature, des questions étaient posées sur leur gravité ressentie, les auteurs des violences et le contexte de survenue des faits, notamment le lieu.

Tableau 5. Proportions (%) et effectifs de personnes ayant déclaré au moins une fois un fait de violence au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, pour chaque fait, selon le volet l'université et le sexe

A. Les femmes

Au cours des 12 derniers mois	Université A		Université B		Université C		Université D	
	Au moins 1 fois	Plusieurs fois						
...s'est-on moqué de vous, vous a-t-on donné un surnom méprisant, vous a-t-on rabaissée ou humiliée, en face à face, au téléphone ou sur internet ?	7,0 (55)	3,6	6,5 (74)	3,8	8,8 (139)	4,2	7,9 (88)	3,1
...vous a-t-on insultée en face à face, au téléphone ou sur internet, est-ce que quelqu'un a sali votre réputation, répandu des rumeurs sur vous, ou a tenté de le faire ?	6,1 (47)	1,5	6,1 (69)	2,1	9,2 (148)	4,5	8,9 (81)	6,2
...est-ce que quelqu'un a, malgré vous, fait disparaître, s'est approprié abusivement votre travail (cours, rapport, mémoire) ou vous a forcée à faire une partie de son travail ?	8,2 (44)	2,9	3,6 (52)	1,7	5,6 (82)	1,8	4,7 (54)	1,5
...avez-vous été tenue à l'écart des autres étudiants, des activités collectives ou festives ?	9,9 (65)	6,6	7,3 (95)	5,3	11,0 (170)	7,9	10,6 (112)	6,7
...a-t-on cherché à vous intimider par des menaces ou en hurlant, en tapant du poing ou en cassant des objets ?	0,7 (5)	0,2	1,3 (11)	0,8	1,6 (27)	0,4	1,3 (14)	0,7
...est-ce que quelqu'un a lancé un objet contre vous, vous a secouée brutalement ou vous a frappée ?	1,3 (10)	0,1	0,7 (9)	0,1	0,6 (14)	0,2	1,7 (16)	0,3
...vous a-t-on menacée avec une arme, a-t-on tenté de vous étrangler, de porter atteinte à votre vie ou de vous tuer ?	0,1 (1)	0,1	0,0 (1)	0,0	0,1 (1)	0,0	0,1 (1)	0,0
...a-t-on eu à votre égard des propos ou attitudes à caractère sexuel qui vous ont mise mal à l'aise, par exemple questions sur la vie privée, remarques salaces, mime de gestes sexuels, diffusion d'images pornographiques ?	16,1 (125)	9,7	10,7 (128)	6,6	14,5 (230)	9,1	12,9 (131)	6,0
...vous a-t-on fait des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus ?	7,6 (62)	3,2	3,7 (47)	1,5	6,8 (109)	2,9	5,3 (68)	2,3

...avez-vous eu affaire à un exhibitionniste ou à un voyeur, dans les toilettes ou les vestiaires par exemple ?	1,9 (9)	0,3	2,0 (20)	0,4	2,1 (32)	0,0	2,2 (29)	0,2
...quelqu'un a-t-il contre votre gré, (touché vos seins ou vos fesses, vous a coincée pour vous embrasser,) s'est frotté ou collé contre vous ?	4,9 (39)	1,7	4,0 (57)	1,1	6,0 (95)	2,5	5,2 (57)	1,9
...vous a-t-on forcée à faire ou à subir des attouchements du sexe, a-t-on essayé ou est-on parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ?	0,2 (1)	0,0	0,3 (4)	0,0	0,4 (7)	0,3	0,5 (3)	0,0
...vous a-t-on forcée à d'autres actes ou pratiques sexuels ?	0,2 (2)	0,0	0,1 (1)	0,0	0,2 (2)	0,0	0,1 (2)	0,0
Au moins un fait	33,6	-	26,3	-	33,2	-	32,1	-

B. Les hommes

Au cours des 12 derniers mois	Université A		Université B		Université C		Université D	
	Au moins 1 fois	Plusieurs fois						
...s'est-on moqué de vous, vous a-t-on donné un surnom méprisant, vous a-t-on rabaissé ou humilié, en face à face, au téléphone ou sur internet ?	6,1 (20)	1,7	5,9 (29)	4,1	8,6 (60)	4,9	9,8 (39)	4,4
...vous a-t-on insulté en face à face, au téléphone ou sur internet, est-ce que quelqu'un a sali votre réputation, répandu des rumeurs sur vous, ou a tenté de le faire ?	6,0 (19)	0,9	5,2 (29)	3,1	10,5 (69)	5,9	10,0 (34)	5,9
...est-ce que quelqu'un a, malgré vous, fait disparaître, s'est approprier abusivement votre travail (cours, rapport, mémoire) ou vous a forcé à faire une partie de son travail ?	3,3 (13)	0,9	3,5 (19)	1,4	5,2 (33)	2,0	5,5 (19)	2,8
...avez-vous été tenu à l'écart des autres étudiants, des activités collectives ou festives ?	6,2 (14)	4,0	5,8 (32)	4,1	8,4 (57)	6,1	7,7 (31)	6,0
...a-t-on cherché à vous intimider par des menaces ou en hurlant, en tapant du poing ou en cassant des objets ?	0,8 (3)	0,5	1,3 (6)	0,5	3,3 (20)	1,4	3,5 (13)	0,8
...est-ce que quelqu'un a lancé un objet contre vous, vous a secoué brutalement ou vous a frappé ?	1,5 (6)	0,4	1,0 (6)	0,8	2,5 (15)	1,3	2,9 (13)	0,4
...vous a-t-on menacé avec une arme, a-t-on tenté de vous étrangler, de porter atteinte à votre vie ou de vous tuer ?	0,4 (2)	0,0	0,4 (2)	0,3	0,9 (5)	0,5	0,8 (3)	0,0
...a-t-on eu à votre égard des propos ou attitudes à caractère sexuel qui vous ont mis mal à l'aise, par exemple questions sur la vie privée, remarques salaces, mime de gestes sexuels, diffusion d'images pornographiques ?	4,6 (15)	1,5	4,9 (37)	2,2	5,2 (34)	3,4	5,5 (22)	4,7
...vous a-t-on fait des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus ?	1,4 (4)	0,5	2,6 (11)	1,1	2,7 (19)	0,5	3,3 (12)	1,1
...avez-vous eu affaire à un exhibitionniste ou à un voyeur, dans les toilettes ou les vestiaires par exemple ?	0,5 (3)	0,0	1,4 (7)	0,9	1,1 (6)	0,3	1,6 (6)	0,8

...quelqu'un a-t-il contre votre gré, (touché vos seins ou vos fesses, vous a coincée pour vous embrasser,) s'est frotté ou collé contre vous ?	1,4 (4)	0,5	1,3 (9)	0,6	1,6 (9)	0,7	2,9 (12)	1,6
...vous a-t-on forcé à faire ou à subir des attouchements du sexe, a-t-on essayé ou est-on parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ?	0,0	0,0	0,3 (1)	0,0	0,0	0,0	0,3 (1)	0,3
...vous a-t-on forcé à d'autres actes ou pratiques sexuels ?	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Au moins un fait	18,5	-	20,1	-	25,6	-	28,2	-

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant·e·s âgé·e·s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 7% des étudiant·e·s de l'université A ont déclaré qu'une personne s'était moqué d'elles, ou lui avait donné un surnom méprisant, ou l'avait rabaissé ou humilié, en face à face, au téléphone ou sur internet dans le cadre universitaire au moins une fois dans les 12 mois, soit 55 étudiantes. 3,6% des étudiantes ont déclaré que ces faits étaient survenus plusieurs fois dans l'année.

Les enquêtes Virage-universités : un espace pour dénoncer les violences dans les études

Dans les 4 universités de l'enquête Virage-universités, les étudiantes ont déclaré plus souvent des faits que leurs homologues masculins. Dans trois universités, un tiers des étudiantes ont déclaré au moins un fait au cours des 12 derniers mois, parmi ceux listés. Dans l'université D, c'est un quart des femmes qui déclarent avoir subi au moins un fait. Pour les hommes, les proportions oscillent entre 18% et 28%. Que ce soit pour les femmes ou les hommes, ces taux sont nettement plus élevés que ceux de l'enquête Virage réalisée par téléphone en population générale où 16% des étudiantes et 15% des étudiants¹² ont déclaré au moins 1 fait au cours des 12 derniers mois dans le cadre des études (Tableau 6).

Au total, dans le volet de l'enquête Virage-universités, 1 882 étudiant·e·s ont déclaré au moins un fait (1 441 étudiantes et 441 étudiants). Dans la majorité des cas, les étudiant·e·s ont déclaré un seul type de fait, qu'il soit survenu une ou plusieurs fois. Pour certain·e·s étudiant·e·s, les violences sont multiples : elles prennent des formes variées. Cette multiplicité est plus forte dans le volet de l'enquête Virage-universités que dans l'enquête en population générale où une forte majorité des étudiant·e·s avaient déclaré un seul type de fait.

L'importance des déclarations des faits de violences dans le volet de l'enquête passée dans les universités est liée au caractère volontaire du remplissage du questionnaire. Les étudiant·e·s touché·e·s par les violences ont probablement plus souvent rempli le questionnaire en entier, et ont peut-être pris connaissance du contenu du questionnaire par le biais de camarades, ou via les réseaux sociaux, les incitant à témoigner de leurs expériences des violences dans le cadre universitaire. À l'opposé, d'autres étudiant·e·s qui ont pris connaissance de l'enquête par ce biais, ont pu juger ne pas être concerné·e·s par les violences et ne pas remplir le questionnaire, d'autant plus que ce dernier était relativement long. Compte tenu du caractère volontaire de l'enquête, et en dépit du redressement des résultats par l'utilisation des pondérations, ces taux ne sont pas représentatifs de l'ensemble des étudiant·e·s des universités.

¹² Soit 94 femmes et 87 hommes sur les 1120 étudiant·e·s de l'enquête.

Tableau 6. Répartition (%) des étudiant-e-s selon le nombre de faits déclarés par sexe, volet de l'enquête et les universités

	Virage-universités				Virage Population générale
	Université A	Université B	Université C	Université D	
	Femmes				
Aucun fait	66,4	73,7	66,8	67,9	84
1 fait	17,1	16,0	16,0	16,3	13
2 faits	8,2	5,6	8,6	8,3	1
3 faits ou plus	8,3	4,7	8,6	7,5	2
<i>Nombre d'étudiantes ayant déclaré au moins 1 fait</i>	249	318	533	341	94
	Hommes				
Aucun fait	81,5	79,9	74,4	71,8	85
1 fait	11,8	11,4	13,5	15,1	9
2 faits	3,2	6,5	6,4	6,7	2
3 faits ou plus	3,6	2,2	5,8	6,4	4
<i>Nombre d'étudiants ayant déclaré au moins 1 fait</i>	62	109	166	104	87

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 66,4% des étudiantes de l'université A n'ont pas déclaré de fait dans le cadre universitaire, 17,1% ont déclaré 1 fait, 8,2% 2 faits et 8,3% 3 faits. Au total, pour cette université, 249 étudiantes ont déclaré au moins 1 fait.

Une participation à des journées d'intégration et de bizutage variable selon les universités

Il était également demandé aux étudiant-e-s si elles-ils avaient participé ou non au cours des 12 derniers mois à une journée d'intégration ou de bizutage. Lorsqu'elles-ils y avaient participé, des indications sur le ressenti de ces journées étaient questionnées. Pour ce faire une échelle allant d'un ressenti positif (c'était sympa) à un ressenti très négatif (j'ai eu peur) a été mise en place (Tableau 7).

La participation au bizutage ou à une journée d'intégration varie fortement d'une université à l'autre. Près d'un tiers des femmes de 3 universités ont été sollicitées pour y participer et 44% de celles de l'université D. Les hommes sont quant à eux moins nombreux que les femmes à avoir été sollicités : un quart de ceux de l'université A, 29% de l'université B et C et 40% de l'université D. Bien que sollicité-e-s, tous les étudiant-e-s n'y participent pas : seulement un quart des étudiantes sollicitées de l'université A, près de 30% de celles des universités B, de la moitié de celles de l'université C et près de 60% des étudiantes de l'université D se rendent à la journée d'intégration ou de bizutage. C'est le cas aussi de près de 35% des hommes des universités A et B et de près des deux tiers des étudiants sollicités des universités C et D. Sur les 4 universités, les étudiant-e-s de l'université D sont plus souvent sollicité-e-s que les autres et y participent plus. L'expérience négative de ces journées est relevée dans des proportions différentes selon les universités. C'est dans l'université D que les étudiant-e-s sont les moins nombreux-ses à déclarer que cela les a dégoûté-e-s ou qu'elles-ils ont eu peur. À l'inverse c'est dans l'université A, qui pourtant a le nombre d'étudiant-e-s qui participe à ce type de journée le moins fréquemment, que l'expérience négative est la plus fréquente : 7% des femmes déclarent que cela les a dégoûtées, et 2% ont eu peur ; 5% des hommes ont eu peur.

Tableau 7. Répartition (%) des étudiant-e-s selon leur participation à une journée d'intégration / bizutage selon leur sexe et leur université

	Université A	Université B	Université C	Université D
	Femmes			
Non, je n'ai pas eu l'occasion	69,5	65,7	61,5	54,6
Non, je n'ai pas voulu	22,4	23,9	18,9	18,6
Oui	7,1	9,7	18,4	26,0
<i>Oui, et c'était sympa</i>	81,6	83,5	87,2	89,0
<i>Oui, c'était important, ça a soudé le groupe</i>	32,9	34,4	31,9	43,6
<i>Oui, je me suis senti-e obligé-e</i>	11,0	9,3	5,0	2,3
<i>Oui, et ça m'a dégoûté-e</i>	6,9	1,3	1,9	1,4
<i>Oui, J'ai eu peur</i>	1,8	1,5	2,2	0,5
Indéterminé	1,0	0,8	0,8	0,8
	Hommes			
Non, je n'ai pas eu l'occasion	75,2	70,3	61,4	59,8
Non, je n'ai pas voulu	15,3	18,8	14,9	13,8
Oui	8,5	10,2	22,4	25,8
<i>Oui, et c'était sympa</i>	82,6	88,5	80,1	88,0
<i>Oui, c'était important, ça a soudé le groupe</i>	37,7	45,6	40,3	44,4
<i>Oui, je me suis senti-e obligé-e</i>	7,0	3,6	6,0	5,8
<i>Oui, et ça m'a dégoûté-e</i>	0,0	0,7	1,4	1,8
<i>Oui, J'ai eu peur</i>	5,5	2,6	0,6	0,0
Indéterminé	1,0	0,8	0,8	0,6

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 69,5% des femmes inscrites dans l'université A n'ont pas eu l'occasion de participer à une journée de bizutage ou d'intégration.

Les femmes et les hommes ne sont pas touchés de la même manière par les violences dans les études

Les faits le plus souvent déclarés par les étudiantes touchent à la sexualité. Le fait le plus fréquemment relevé porte sur les propos et attitudes à caractère sexuel, déclarés par 10 % à 16 % des étudiantes selon les universités (Tableau 5). Puis viennent la mise à l'écart, les moqueries et les insultes. Les propositions sexuelles insistantes malgré le refus sont également fréquemment déclarées dans certaines universités, touchant 4 % à 8 % des étudiantes. La surdéclaration de ce type de faits s'observe aussi dans l'enquête en population générale. Toutefois, si ces formes de violences sont les plus fréquentes pour les étudiantes, elles le sont dans des proportions nettement moindres : les propos et attitudes à caractère sexuel sont déclarés par 5,5 % des étudiantes et le fait d'avoir fait l'objet de propositions sexuelles insistantes par 2,9 %.

Dans les enquêtes Virage-universités, les étudiants sont quant à eux essentiellement touchés par des faits de violence psychologique. Les faits le plus souvent signalés par les étudiants des universités sont les moqueries (6 % à 10% des étudiants selon les universités), les insultes (5 % à 10 % selon les universités), et la mise à l'écart (5 % à 8 %). Ces proportions sont similaires à celles de l'enquête en population générale. Les propos et attitudes à caractère sexuel sont dénoncés par 5 % des étudiants des universités, soit deux à trois fois moins que les étudiantes.

Pour une meilleure compréhension du phénomène des violences, une typologie des situations de violences prenant en compte l'ensemble des faits subis, leur fréquence et leur gravité a été créée en recourant à une classification ascendante hiérarchique. Pour autant, le caractère particulier de certaines situations de violence, notamment celles d'étudiant·e·s, peu nombreux, ayant déclaré des violences très graves de types différents, ne permet pas de créer des groupes homogènes de taille suffisante. Par exemple, les premières partitions de la classification permettent de dégager des classes composées d'un·e seul·e étudiant·e. Ces personnes, en ayant déclaré un nombre important de faits de nature différente et des fréquences élevées se distinguent fortement des autres étudiant·e·s au point de composer une classe propre. À partir de ces différentes classes, nous avons procédé pour elles à un regroupement *a posteriori* dans des classes rassemblant des individus ayant déclaré des faits similaires. D'une manière générale, les classes dégagées sont proches d'une université à l'autre et du volet Virage réalisé en population générale.

Cette classification permet de distinguer 3 situations de violences sexuelles (violences sexuelles sans contact, violences sexuelles avec contact sans pénétration, violences sexuelles avec pénétration) et 3 situations différenciées de violences psychologiques et physiques (violences psychologiques déclarées pas ou peu graves par les étudiant·e·s, violences physiques pas ou peu graves et enfin, violences physiques et/ou psychologiques très graves).

Les situations de violence ainsi déterminées présentent une forme de gradient, conforme à la notion de continuum des violences. Les étudiant·e·s de la catégorie « violences psychologiques pas ou peu graves » n'ont pas déclaré de faits d'une autre nature (physique ou sexuelle). Par contre, des étudiant·e·s ayant déclaré des violences psychologiques se retrouvent dans d'autres catégories, s'ils ont déclaré également d'autres types de faits. Les étudiant·e·s de la catégorie « violences sexuelles avec contact sans pénétration » ont déclaré des formes de violences psychologiques ou de violences sexuelles sans contact. De même, les étudiant·e·s qui déclarent des violences sexuelles avec pénétration rapportent aussi des violences psychologiques et des formes d'agressions sexuelles sans ou avec contact.

En rassemblant près de la moitié des étudiantes ayant déclaré au moins un fait dans les 12 mois et près des deux tiers des étudiants, la principale situation de violence dans les universités est celle de violences psychologiques pas ou peu graves (Tableau 8). Si les violences sexuelles sans contact constituent la deuxième situation de violences, elle regroupe moins d'individus qu'en population générale. Il en est de même pour les violences physiques, moins fréquentes dans l'enquête dans les universités qu'en population générale. Par contre, la situation de violence sexuelle avec contact sans pénétration est plus fréquente dans les universités qu'en population générale, en particulier pour les femmes. Les étudiantes sont deux fois plus nombreuses dans cette situation de violence dans les universités. Ce décalage entre les taux de prévalence obtenus entre les deux volets de l'enquête, révèle que les femmes du volet universités ont souvent répondu au questionnaire pour dénoncer les agressions sexuelles qu'elles ont subies.

Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux observés dans une enquête similaire réalisée au sein de l'université de Laval en 2017 où, 37% des étudiantes avaient déclaré une situation de harcèlement sexuel¹³. Cela s'explique probablement à la méthodologie de cette enquête, qui centrée sur les violences sexuelles avaient des questions plus nombreuses sur ce thème pour les identifier.

¹³ Lavoie, F., Parent, S., Auclair, I. et Bergeron, M. (2017). *Violences sexuelles en milieu universitaire, résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU): Portrait de la situation à l'Université Laval*. Université Laval.

Tableau 8. Répartition (%) des étudiant-e-s ayant déclaré au moins un fait dans le cadre des études au cours des 12 derniers mois, selon les situations de violences, le sexe, et le volet de l'enquête.

	Université	Université	Université	Université	Ensemble des universités	Population générale
	A	B	C	D		
	Femmes					
Violences psychologiques pas ou peu graves	49,8 (116)	55,2 (183)	43,4 (233)	50,2 (171)	48,5 (703)	45,4 (42)
Violences physiques pas ou peu graves	3,6 (9)	2,6 (9)	1,6 (12)	4,4 (13)	2,8 (43)	4,8 (4)
Violences physiques et/ou psychologiques très graves	0,8 (2)	0,9 (1)	0,1 (1)	2,5 (5)	0,8 (9)	1,7 (1)
Agression sexuelle sans contact	31,5 (82)	27,3 (78)	33,7 (181)	30,6 (105)	31,4 (446)	37,7 (34)
Agression sexuelle avec contact	13,8 (39)	13,0 (44)	18,7 (97)	12,1 (46)	15,3 (226)	7,2 (11)
Agressions sexuelles avec contact et pénétration	0,5 (1)	1,1 (3)	2,5 (9)	0,2 (1)	1,3 (14)	3,2 (2)
	Hommes					
Violences psychologiques pas ou peu graves	63,0 (40)	64,2 (71)	59,4 (99)	62,3 (63)	61,6 (273)	55,3 (51)
Violences physiques pas ou peu graves	9,2 (7)	7 (8)	7,1 (12)	7,3 (8)	7,5 (35)	12,5 (8)
Violences physiques et/ou psychologiques très graves	2,1 (1)	0 (0)	3,0 (4)	1,3 (2)	1,9 (7)	2,2 (1)
Agression sexuelle sans contact	15,3 (9)	19,4 (10)	19,1 (33)	20,6 (22)	18,7 (83)	19,2 (16)
Agression sexuelle avec contact	10,4 (5)	7,9 (10)	11,5 (18)	7,6 (8)	9,9 (41)	8,5 (10)
Agressions sexuelles avec contact et pénétration	0 (0)	1,5 (1)	0 (0)	0,9 (1)	0,4 (2)	2,4 (1)

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 49,8% des étudiant-e-s de l'université A qui ont déclaré au moins un fait, déclarent des violences psychologiques pas ou peu graves uniquement.

Des contextes de violences qui varient selon leur nature

Nous pouvons analyser les contextes de survenue des violences dans le cadre des études à partir des données recueillies dans les universités partenaires car le nombre de déclarations de faits de violences y est relativement élevé (1 441 faits pour les femmes et 441 pour les hommes).

Le contexte des violences varie selon leur nature et le sexe des personnes touchées. Les violences psychologiques déclarées par les femmes sont plus souvent des faits arrivés une seule fois dans l'année que pour les hommes (Tableau 9). Pour les hommes, ces violences sont souvent répétées, et perpétrées par des personnes différentes. Les situations de violences psychologiques répétées perpétrées par un même groupe de personnes touchent environ un tiers des étudiants. Cette proportion est un peu plus élevée pour les femmes, avec 39% des situations de violences psychologiques à l'encontre des étudiantes de 3 universités. Environ trois quart des femmes concernées par ces violences ne les déclarent pas graves. Les étudiants sont plus nombreux à déclarer que ces violences sont graves. Dans la majorité des cas, ce sont d'autres étudiant-e-s qui sont auteurs de ces violences. Lorsqu'elles sont à l'encontre de femmes, les auteurs sont un groupe composé de femmes et d'hommes ou d'autres femmes; et lorsqu'elles sont à l'encontre d'hommes, ces violences sont le fait d'autres hommes ou d'un groupe d'hommes et de femmes. Les violences

psychologiques sont plus souvent arrivées dans les salles de cours ou dans les espaces publics en dehors des lieux d'étude.

Les violences à caractère sexuel (sans ou avec contact) arrivent plus souvent une seule fois dans l'année ou lorsqu'elles sont survenues plusieurs fois, elles sont le fait d'auteurs différents. On note toutefois, qu'entre un quart et un tiers des étudiantes des universités A et B déclarent des violences sans contact répétées par le ou les même(s) auteur(s). Les étudiant·e·s déclarent dans une large majorité que ces violences sont le fait des hommes, en particulier quand ce sont les étudiantes qui sont visées. La majorité de ces auteurs sont ainsi des étudiants, mais aussi dans des proportions importantes, des personnes classées dans une catégorie « autre ». Ce ne sont ainsi ni des étudiant·e·s, ni des enseignant·e·s et ni des personnels administratifs. Il s'agit probablement de personnes accompagnant des étudiant·e·s ou des personnels de l'université sans que les enquêté·e·s ne connaissent leur statut au regard de l'université.

Tableau 9. Répartition des étudiant·e·s selon le nombre, le sexe et le type d'auteurs, selon le sexe des victimes, le volet de l'enquête et le type de violences déclarées.

A. Les femmes

Étudiantes ayant déclaré au moins un fait de ...	Part des faits survenus...			Part de faits déclarés graves	Part des faits perpétrés par (au moins)			Part des faits perpétrés par (au moins)		
	une seule fois	plusieurs fois par la même personne/ groupe de personnes	plusieurs fois par des personnes différentes		un/des étudiant·e·s	un/des professeurs ou personnel administratif	Autre	un/des hommes	une/des femmes	les deux sexes
Université A										
...violences psychologiques (n=148)	37,7	36,5	25,8	18,8	89,6	9,8	4,5	25,7	38,2	35,5
...violences sexuelles sans contact (n=140)	37,4	24,0	38,6	38,0	54,5	13,8	43,8	94,5	2,1	3,3
... violences sexuelles avec contact sans pénétration (n=39)	64,5	9,1	26,5	59,6	37,2	0,0	68,1	97,4	0,0	2,6
Université B										
...violences psychologiques (n=196)	35,3	39,4	25,2	25,1	72,4	22,3	11,5	15,4	38,3	43,7
...violences sexuelles sans contact (n=147)	43,9	32,0	24,1	29,4	44,2	16,3	43,1	93,3	0,7	5,8
... violences sexuelles avec contact sans pénétration (n=56)	72,9	10,7	16,4	48,3	51,1	3,6	42,8	92,8	5,5	0,0
Université C										
...violences psychologiques (n=338)	30,3	39,0	30,7	22,8	86,8	8,8	12,3	16,0	33,1	51,0
...violences sexuelles sans contact (n=269)	51,4	16,8	31,8	38,6	56,1	5,9	47,5	88,1	3,7	5,5
... violences sexuelles avec contact sans pénétration (n=95)	58,0	4,5	37,5	48,0	56,6	4,0	47,3	93,3	4,7	1,4

Université D										
...violences psychologiques (n=213)	34,2	39,4	26,5	22,8	95,1	5,1	8,5	16,0	33,3	47,9
...violences sexuelles sans contact (n=170)	55,2	12,8	32,1	31,7	55,4	6,8	41,2	87,5	3,3	7,0
... violences sexuelles avec contact sans pénétration (n=57)	63,9	4,9	31,2	46,0	65,7	0,0	31,3	100,0	0,0	0,0

B. Les hommes

Étudiant ayant déclaré au moins un fait de ...	Part des faits survenus...			Part de faits déclarés graves	Part des faits perpétrés par (au moins)			Part des faits perpétrés par (au moins)		
	une seule fois	plusieurs fois par la même personne/ groupe de personnes	plusieurs fois par des personnes différentes		un/des étudiant-e-s	un/des professeurs ou personnel administratif	Autre	un/des hommes	un/des femmes	les deux sexes
Université A										
...violences psychologiques (n=47)	34,9	33,1	32,1	29,5	85,2	13,5	9,4	28,2	30,3	41,5
...violences sexuelles sans contact (n=18)	68,1	3,0	29,0	26,9	59,5	8,0	44,0	31,0	34,4	34,6
Université B										
...violences psychologiques (n=74)	26,2	36,8	37,0	29,9	73,2	21,0	14,4	37,0	24,2	36,4
...violences sexuelles sans contact (n=38)	44,6	27,8	27,6	18,4	62,1	11,1	35,1	51,2	31,6	15,7
Université C										
...violences psychologiques (n=129)	26,7	36,1	37,2	25,6	86,2	9,4	18,2	24,6	18,2	56,5
...violences sexuelles sans contact (n=47)	54,1	23,5	22,4	23,7	78,7	2,9	31,2	64,8	13,5	17,9
Université D										
...violences psychologiques (n=77)	34,6	31,8	33,7	21,4	89,4	9,9	14,1	46,8	7,1	45,1
...violences sexuelles sans contact (n=33)	40,3	36,2	23,6	15,7	79,1	2,3	22,5	60,0	25,4	10,0

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 37,7% des étudiantes qui ont déclaré des violences psychologiques pas ou peu graves uniquement déclarent que c'est arrivé une fois dans l'année, 36,5% déclarent que c'est arrivé plusieurs fois par les mêmes personnes et 25,8% déclarent que ces faits sont survenus plusieurs fois par des personnes différentes. Au total, 18,8% des étudiantes de l'université A ayant déclaré des violences psychologiques pas ou peu graves déclarent que c'était grave. 89,6% de ces étudiantes déclarent que ce sont des étudiant-e-s qui étaient auteurs de ces faits et 25,6% déclarent que le ou les auteurs étaient des hommes.

Des lieux de violences variés

Au sein des universités, les lieux des violences sont variés. L'enquête identifiait à la fois des lieux internes aux universités (salle de cours, bureaux, etc.) et des lieux publics extérieurs à l'université (espaces collectifs, terrains sportifs, etc.) ou encore des lieux plus éloignés comme le domicile, la voiture (Tableau 10).

Tableau 10. Répartition des étudiant-e-s selon le lieu de survenue des faits déclarés, selon le sexe des victimes, le type de violences déclarées et l'université

A. Les femmes

	Université A	Université B	Université C	Université D
	Violences psychologiques			
Dans une salle de cours, amphithéâtre	43,2	28,5	38,9	37,7
Sur un terrain ou équipement sportif	0,0	1,1	3,1	3,3
Dans un espace collectif du lycée, de l'école ou de la fac	22,8	30,6	34,0	38,8
Dans le bureau d'un enseignant ou de l'administration	0,2	8,2	0,9	0,8
Dans un espace public en dehors des lieux d'études	21,2	17,1	22,0	16,2
Au domicile ou dans la voiture de l'auteur-e des faits	1,9	2,5	5,3	3,6
À votre domicile ou dans votre voiture	1,3	4,4	3,4	3,3
Dans un lieu de fête, voyage scolaire ou étudiants	9,3	10,9	20,9	21,9
Dans un lieu où s'est déroulé un bizutage ou une journée d'intégration	0,2	0,8	0,8	1,2
Ailleurs	21,7	17,4	24,8	18,1
	Violences sexuelles sans contact			
Dans une salle de cours, amphithéâtre	16,9	17,5	14,7	16,8
Sur un terrain ou équipement sportif	5,3	1,8	1,2	1,6
Dans un espace collectif du lycée, de l'école ou de la fac	21,6	19,4	20,6	25,5
Dans le bureau d'un enseignant ou de l'administration	0,4	2,1	1,8	0,7
Dans un espace public en dehors des lieux d'études	38,4	42,7	42,0	42,9
Au domicile ou dans la voiture de l'auteur-e des faits	4,7	2,0	4,7	2,1
À votre domicile ou dans votre voiture	5,2	3,0	3,9	2,9
Dans un lieu de fête, voyage scolaire ou étudiants	26,8	15,3	18,0	18,9
Dans un lieu où s'est déroulé un bizutage ou une journée d'intégration	3,5	4,4	1,0	1,1
Ailleurs	15,5	23,1	18,0	23,2
	Violences sexuelles avec contact sans pénétration			
Dans une salle de cours, amphithéâtre	2,4	0,9	8,1	5,6
Sur un terrain ou équipement sportif	-	11,2	0,0	18,5
Dans un espace collectif du lycée, de l'école ou de la fac	4,9	14,1	10,5	3,3
Dans le bureau d'un enseignant ou de l'administration	1,2	-	0,7	40,7
Dans un espace public en dehors des lieux d'études	19,8	55,8	53,3	2,1
Au domicile ou dans la voiture de l'auteur-e des faits	7,1	0,0	5,6	6,5
À votre domicile ou dans votre voiture	1,2	3,5	4,2	43,2
Dans un lieu de fête, voyage scolaire ou étudiants	71,5	30,6	28,8	3,0

B. Les hommes

	Université A	Université B	Université C	Université D
Violences psychologiques				
Dans une salle de cours, amphithéâtre	33,4	36,5	33,6	47,0
Sur un terrain ou équipement sportif	3,1	0,0	2,4	5,5
Dans un espace collectif du lycée, de l'école ou de la fac	29,8	17,8	37,4	34,2
Dans le bureau d'un enseignant ou de l'administration	4,6	0,7	5,3	2,1
Dans un espace public en dehors des lieux d'études	14,8	12,5	21,7	25,5
Au domicile ou dans la voiture de l'auteur·e des faits	3,3	6,7	4,7	1,6
À votre domicile ou dans votre voiture	7,6	0,8	3,5	3,4
Dans un lieu de fête, voyage scolaire ou étudiants	6,5	7,3	13,4	13,6
Dans un lieu où s'est déroulé un bizutage ou une journée d'intégration	0,0	1,2	1,0	0,0
Ailleurs	25,4	30,3	20,7	11,2
Violences sexuelles sans contact				
Dans une salle de cours, amphithéâtre	40,0	14,3	20,3	21,4
Sur un terrain ou équipement sportif	7,1	10,7	9,6	0,0
Dans un espace collectif du lycée, de l'école ou de la fac	19,2	37,9	28,6	34,8
Dans le bureau d'un enseignant ou de l'administration	0,0	0,0	0,7	0,0
Dans un espace public en dehors des lieux d'études	21,9	37,2	26,1	35,7
Au domicile ou dans la voiture de l'auteur·e des faits	7,6	5,7	10,5	6,4
À votre domicile ou dans votre voiture	9,2	5,6	4,1	14,3
Dans un lieu de fête, voyage scolaire ou étudiants	21,8	23,8	13,6	18,5
Dans un lieu où s'est déroulé un bizutage ou une journée d'intégration	0,0	1,7	4,3	0,0
Ailleurs	0,0	26,5	6,5	17,8

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant·e-s âgé·e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 33,4% des étudiantes de l'université A ayant déclaré des violences psychologiques déclarent que ces faits sont survenus dans une salle de cours ou un amphithéâtre.

Les salles de cours et les espaces collectifs internes sont souvent mentionnés comme lieux de violences psychologiques, mais aussi de violences sexuelles sans ou avec pénétration. Mais aussi l'enquête révèle que les lieux internes aux universités ne sont pas les seuls. Ainsi les espaces publics situés à l'extérieur des lieux d'études sont fréquemment mentionnés comme lieux de violences survenues dans le cadre des études. Ou encore les lieux de fête, de voyages sont également souvent cités.

Les locaux de l'université s'avèrent ainsi être plus souvent le lieu de violences psychologiques que de violences sexuelles, même si 16% des étudiantes y déclarent des violences sexuelles sans contact.

Cette pluralité des lieux explique probablement le lien des auteurs avec l'université sont parfois mal identifié par les étudiant·e-s qui ont déclaré des violences.

Des violences variables selon le profil des étudiant·e-s ?

En étant réalisées auprès d'étudiant·e-s volontaires, probablement plus fréquemment concernés par le sujet, les enquêtes passées dans les universités ne permettent pas de mettre au jour des profils sociaux spécifiques de victimes de violences dans le cadre universitaire. À caractéristiques sociales égales (sexe, âge, dernier diplôme, reprise d'étude, situation de couple), les femmes ont un risque

deux fois plus élevé que les hommes d'être touchés par des violences sexuelles avec ou sans contact. Les autres variables n'ont pas d'effets significatifs.

Les motifs des violences renseignés par les étudiant-e-s ayant déclaré au moins un fait dans les 12 derniers mois permettent d'identifier leur caractère discriminatoire (Tableau 11). Comme ces motifs varient selon la nature des violences subies, nous avons regroupé les réponses des étudiant-e-s des quatre universités pour pouvoir analyser les motifs par situations de violences lorsqu'elles concernaient plus de 100 étudiant-e-s. Trois motifs de violences parmi ceux listés sont plus souvent déclarés par les femmes. Selon elles, elles ont subi des violences parce qu'elles sont des femmes (32% des étudiantes ayant déclaré au moins un fait dans les 12 mois), ou parce que l'auteur voulait affirmer sa force (30%), ou encore ces violences sont survenues au hasard juste parce que l'étudiante était présente (27%). Précisons qu'une part non négligeable des étudiantes n'a pas associé de motif parmi ceux listés aux violences qu'elles ont déclarées dans les 12 mois (28%).

Tableau 11. Répartition des étudiant-e-s ayant déclaré au moins un fait de violence selon les motifs perçus.

Motif perçu des violences	Femmes				Hommes	
	Ensemble	Violences à caractère sexuel avec contact	Violences à caractère sexuel sans contact	Violences psychologiques pas ou peu graves	Ensemble	Violences psychologiques pas ou peu graves
Orientation sexuelle, réelle ou supposée	4,9	7,3	5,8	3,0	10,9	6,0
Religion, réelle ou supposée	1,3	0,0	1,3	1,8	1,5	1,8
Origine ou couleur de peau	3,9	4,3	2,3	5,1	5,6	5,8
Santé, handicap, aspect de votre physique, y compris problème d'alcool ou de poids	7,2	8,8	2,7	9,3	9,8	11,7
Age	9,7	13,5	10,3	7,4	6,3	8,6
Au simple fait que vous êtes une femme ou au mépris des femmes	31,6	54,9	51,1	11,2	-	-
A la volonté de l'auteur d'affirmer sa force, son pouvoir, sa virilité	29,5	37,7	29,9	26,5	27,1	28,7
Milieu social ou le quartier où vous habitez	4,6	3,8	3,8	5,7	4,9	5,4
Opinions politiques ou syndicales	1,4	0,8	0,8	1,9	4,8	5,6
Grossesse, divorce ou autre situation familiale	0,8	0,0	0,4	1,3	0,2	0,0
Au hasard, juste parce que vous étiez là	26,9	43,8	35,2	15,3	24,5	18,7
Aucune de ces raisons	28,4	12,2	16,6	41,9	32,7	36,6
Effectif total	1123	193	368	520	332	202

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 4,9% des étudiantes ayant déclaré au moins un fait dans les 12 mois dans le cadre universitaire déclare que c'est lié à leur orientation sexuelle réelle ou supposée.

Si le sexisme est souvent mentionné comme motif de violences par les femmes, son ampleur varie selon la situation de violences subie. Il est plus souvent mentionné quand il s'agit d'agressions sexuelles. De même, pour ce type de violences, l'âge (13%), la santé (9%) et l'orientation sexuelle (7%) sont plus souvent déclarés comme motifs des violences subies. Ainsi, pour ce type de violences les étudiantes associent le plus souvent un motif parmi ceux listés. À l'inverse, une grande part des étudiantes déclarant des violences psychologiques pas ou peu graves n'identifient pas de motif (42%) à ces violences.

Chez les étudiants, près des deux tiers n'associent pas de motif particulier quant à la survenue de violences psychologiques peu ou pas graves. Lorsqu'ils le font, 29% avancent la volonté de l'auteur d'affirmer sa force, son pouvoir, sa virilité. Certains estiment avoir été visés par ces violences psychologiques au motif du hasard et du fait qu'ils étaient juste là à ce moment (19%), de la santé et de l'aspect physique (12%) ou de l'âge (9%).

L'orientation sexuelle réelle ou supposée est mentionnée comme motif aux violences subies par 11% des étudiants qui ont déclaré au moins un fait de violences et 6% de ceux qui ont déclaré avoir subi des violences psychologiques peu ou pas graves. Les étudiantes ayant déclaré au moins un fait dans les 12 derniers mois mentionnent moins souvent ce motif que les hommes. Pour autant cette raison apparaît relativement importante dès que les violences sont à caractère sexuel.

Les violences dans le cadre universitaire s'inscrivent dans la durée

Les informations détaillées de datation des violences graves subies dans le cadre universitaire révèlent que ces violences sont relativement récurrentes et s'inscrivent dans la durée. Dans l'enquête, ces informations étaient demandées aux étudiant-e-s ayant déclaré au moins un fait grave au cours des 12 derniers mois, soit 397 étudiantes et 94 étudiants des quatre universités.

Pour un peu plus d'un tiers des étudiantes, les violences dans les études ont démarré avant les 12 derniers mois. Cette ancienneté varie selon la situation de violences. Les violences psychologiques pas ou peu graves sont celles qui sont le plus souvent anciennes : 45% des étudiantes déclarent qu'elles ont démarré avant les 12 derniers mois (Tableau 12). Une étudiante sur dix déclare que ces violences ont commencé au moins 5 ans auparavant, et ce, quelle que soit la situation de violences. Les étudiants sont également nombreux à déclarer un début des violences avant les 12 derniers mois (42%), pour eux-aussi la part subissant des violences depuis au moins 5 ans est relativement élevée (14% des étudiants qui ont déclaré des violences graves).

En outre, si les violences subies dans le cadre universitaire ont démarré parfois avant l'année écoulée, elles peuvent aussi encore perdurer au moment de l'enquête. En effet, 10% des étudiantes déclarant des faits graves dans le cadre de leurs études indiquent que les violences se poursuivent au moment de l'enquête, et 42% estiment qu'elles pourraient se reproduire même si elles se sont arrêtées (Tableau 12). Les violences psychologiques pas ou peu graves sont celles qui perdurent le plus souvent au moment de l'enquête (18%) et ce sont aussi celles qui ont démarré le plus souvent avant les douze derniers mois. Cette inscription dans la durée des violences psychologiques explique en partie le fort taux de déclaration des violences psychologiques dans l'enquête.

Tableau 12. Répartition (%) des étudiant·e·s ayant déclaré au moins un fait grave dans les 12 mois selon leur ancienneté et l'arrêt ou non des violences

	Femmes				Hommes
	Ensemble	Violences psychologiques pas ou peu graves	Violences sexuelles sans contact	Violences sexuelles avec contact	Ensemble
Les violences ont commencé ...					
...au cours des 12 derniers mois	61,5	55,1	60,2	65,9	57,5
...avant les 12 derniers mois	36,4	44,6	38,4	31,2	42,3
Indéterminé	2,1	0,3	1,5	2,9	0,3
Diriez-vous que ces faits....					
...se poursuivent actuellement	10,9	18,2	10,6	0,8	12,7
...se sont arrêtés mais pourraient se reproduire	41,9	39,5	41,9	40,4	38,4
...se sont arrêtés parce que vous avez changé d'orientation ou d'établissement	12,0	17,3	9,4	6,7	15,1
...se sont arrêtés	33,1	21,7	38,1	52,1	33,6
Indéterminé	2,1	3,4	0,0	0,0	0,3
<i>Effectifs observés</i>	<i>397</i>	<i>134</i>	<i>98</i>	<i>133</i>	<i>94</i>

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant·e·s âgé·e·s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université, et ayant déclaré au moins un fait grave dans les 12 mois.

Note de lecture : 61,5% des étudiantes ayant déclaré au moins un fait grave dans les 12 mois déclarent que les faits se sont arrêtés au cours de cette période.

Les conséquences des violences sur les étudiant·e·s

Tous les étudiants ayant déclaré des violences qu'ils jugeaient graves devaient indiquer les conséquences de ces faits sur leur parcours d'études, leur santé psychologique et somatique, et leur sociabilité (Tableau 13). Les étudiants de sexe masculin étaient trop peu nombreux dans ce cas pour qu'il soit possible de distinguer leurs réponses en fonction de leur situation de violences, contrairement à ce qui est présenté pour les étudiantes.

Parmi l'ensemble des conséquences aux violences recueillies dans le questionnaire de l'enquête, le sentiment de colère est le seul à être déclaré dans les mêmes proportions par les femmes et les hommes (plus des trois quarts des étudiant·e·s ayant déclaré au moins un fait qu'ils-elles ont jugé grave dans les 12 mois). À l'exception de ce sentiment de colère, les étudiants déclarent plus souvent que les étudiantes les diverses conséquences négatives des faits violents endurés. L'envie de changer les choses, mentionnée par plus d'une personne sur deux, et surtout l'impression de solitude et d'isolement et le sentiment de honte sont beaucoup plus déclarés par les hommes que par les femmes. La fatigue, la tristesse et la déprime sont un peu plus communes (environ une personne sur trois) que les conséquences sur les études et sur la sociabilité qui marquent une plus forte réactivité des femmes.

En détaillant les situations de violence vécues par les étudiantes, on constate que les violences psychologiques pas ou peu graves engendrent beaucoup plus de malaises que les violences sexuelles avec ou sans contact, probablement à cause de leur fréquence plus élevée. C'est aussi pourquoi les réactions à ces violences psychologiques éprouvées par les étudiantes se rapprochent des réactions à l'ensemble des violences mentionnées par les hommes qui déclarent rarement avoir subi des violences sexuelles.

Tableau 13. Répartition des étudiant-e-s ayant déclaré des faits graves selon leurs conséquences par sexe et situation de violences

	Femmes				Hommes
	Ensemble	Violences psychologiques pas ou peu graves	Violences sexuelles sans contact	Violences sexuelles avec contact	Ensemble
Les faits graves ont eu comme conséquences sur les études					
Changement d'orientation ou d'établissement	5,8	7,8	6,5	0,4	10,7
Arrêt des études	0,8	0,0	0,0	0,0	2,0
Redoublement ou échec aux examens	8,2	12,1	4,9	2,0	11,2
Autres conséquences sur les études	14,8	27,2	5,9	6,5	28,1
Les faits graves ont eu comme répercussion...					
Sentiment de honte	34,4	36,9	30,3	29,3	43,1
Sentiment de colère	76,4	82,0	77,3	71,9	76,0
Plus envie de poursuivre les études ou peur d'y aller	13,9	27,6	4,7	4,1	20,9
Problème de concentration, pertes de mémoire	9,8	16,0	1,8	6,2	19,8
Fatigue, tristesse, déprime ou dégradation de l'état de santé	28,1	40,9	15,5	18,2	36,5
Perturbation des relations avec l'entourage familial	6,2	13,2	2,3	2,1	15,2
Perturbation des relations avec les amis	13,3	21,8	7,3	7,6	18,7
Sentiment d'être seul-e et isolé-e	29,7	49,5	16,9	18,5	47,8
Cela a donné envie de changer les choses	66,7	73,2	62,0	61,2	56,1

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université, et ayant déclaré au moins un fait grave dans les 12 mois.

Note de lecture : 5,8% des étudiantes ayant déclaré au moins un fait grave dans les 12 mois déclarent avoir changé d'orientation ou d'établissement.

Des violences connues par les pairs

La quasi-totalité des étudiant-e-s a parlé des violences subies dans le cadre universitaire : c'est le cas de 86% des femmes et 83% des hommes. Pour autant, cette parole reste cantonnée à la sphère de l'intime : les étudiant-e-s en parlent à leurs amis, à un partenaire ou à un membre de la famille (Tableau 14).

Lorsque les faits déclarés relevaient d'une catégorie juridique (violence physique, exhibitionnisme ou agression sexuelle) qui permettrait d'engager des poursuites envers les auteurs, les étudiant-e-s devaient répondre à une série de questions supplémentaires. Au total, 83 étudiantes et 12 étudiants étaient ainsi concerné-e-s par ces questions. Ces effectifs sont trop petits pour pouvoir dégager des tendances. Toutefois, dans l'échantillon, 7 étudiant-e-s ont déposé plainte (3 hommes et 4 femmes). À l'exception d'une étudiante qui a subi des faits de violences sexuelles. Les personnes qui ont déposé une plainte ont tous subi au moins un fait de violence physique. Ainsi, peu d'étudiantes touchées par des violences à caractère sexuel ont engagé des poursuites dans l'enquête.

Tableau 14. Répartition des étudiant-e-s ayant parlé du fait de violence grave selon la personne à qui il-elle s'est confié-e.

À qui en avez-vous parlé ?	Femmes	Hommes
Ami ou autres étudiants	90,6	90,5
Membre de la famille	59,6	44,5
Conjoint/partenaire	54,3	27,9
Syndicats, associations d'étudiants	2,5	2,6
Enseignant-e-s ou personnes de l'administration	9,6	13,9
Direction de l'établissement	3,2	3,9
Médecin ou infirmière de l'établissement	4,3	2,6
Autre médecin	7,8	7,3
Service médico-légal ou médico-judiciaire	0,0	0,3
Assistant social	1,7	0,5
Autres associations	0,8	1,0
Avocat	2,0	0,5
Autre personne	9,3	6,5
Effectif observé	397	94

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université, et ayant parlé du fait grave qu'elles-ils ont subi dans les 12 mois

Note de lecture : 90,6% des étudiantes qui ont parlé du fait grave qu'elles ont subi dans les 12 mois en ont parlé à des amis ou d'autres étudiant-e-s.

Chapitre 4

L'exploration des violences subies dans le cadre des études au cours de la vie, avant les 12 derniers mois

Les faits de violences survenus avant les 12 derniers mois étaient recueillis en fin de questionnaire. Dans ce dernier module, l'interrogation concernait à la fois les violences subies dans le cadre des études (de l'école à l'université), et celles survenues dans les sphères du travail, du couple et des espaces publics. Ce sont les questions sur les auteurs des violences qui permettent de reconstituer *a posteriori* les violences dans le cadre des études. Il s'agit de violences perpétrées par un camarade (élève ou étudiant), un enseignant ou encore un membre de la communauté scolaire. Les violences enregistrées n'ont pas forcément eu lieu dans le cadre des études supérieures ; elles peuvent avoir eu lieu à n'importe quel moment du cursus scolaire de l'enquêté-e, y compris pendant l'enfance (Tableau 15).

Les déclarations de violences dans le cadre scolaire sont moins fréquentes au cours de la vie qu'au cours des 12 derniers mois. Plus de 20% des étudiantes déclarent au moins un fait. Pour les étudiants, cette tendance n'est pas toujours vérifiée. Dans deux universités, pour les hommes, les taux de déclaration de violences au cours de la vie sont plus élevés qu'au cours des derniers mois.

C'est dans l'enquête en population générale que les différences de déclaration sont les plus importantes. En effet, 4% des femmes et 5% des hommes âgé-e-s de 20 à 69 ans ont déclaré au moins un fait avant les douze derniers mois dans le cadre de leurs études et de leur scolarité, contre plus de 15% au cours des 12 derniers mois. Ces taux de déclaration paraissent relativement faibles au regard des déclarations faites sur les 12 derniers mois, d'autant plus que les violences subies dans le cadre des études, explorées sur le cours de la vie, concernent également l'enfance, donc une longue période. Il est vraisemblable que les questions recensant les violences subies sur le cours de la vie, en étant communes à d'autres sphères de vie, comme le travail et le couple, n'étaient pas adaptées pour un repérage de l'ensemble des violences subies dans les études par cette population qui n'est très majoritairement plus en étude. Ainsi, en ne se centrant que sur des violences les plus graves, notamment les plus répétées pour les violences psychologiques, la mesure des violences dans la sphère des études au cours de la vie paraît sous-estimée quand l'interrogation porte sur une population qui n'est plus en étude.

Tableau 15. Proportions (%) et effectifs de personnes ayant vécu chaque fait de violence au moins une fois au cours de la vie avant les 12 derniers mois, selon le volet, l'université et le sexe

A. Femmes

Avant les 12 derniers mois, est-il arrivé...	Université A	Université B	Université C	Université D	Population générale	
					Ensemble des enquêtées	Ensemble des étudiantes 12 mois
...qu'une personne avait l'habitude de vous insulter, de vous humilier, de critiquer votre apparence physique, vos opinions ou vos capacités	14,4 (110)	15,4 (200)	17,4 (289)	17,7 (187)	2,7 (398)	6,2 (43)
...qu'une personne avait l'habitude de hurler, casser des objets, créant une ambiance tendue et angoissante	0,7 (6)	1,2 (14)	1,2 (16)	0,3 (5)	0,2 (26)	0,1 (2)
...que quelqu'un a constamment surveillé vos déplacements, vos activités, vos fréquentations, pris ou fouillé vos affaires	0,5 (4)	0,3 (4)	0,4 (7)	0,4 (6)	0,1 (15)	0,0 (1)
...qu'une personne vous a enfermée ou séquestrée, vous a mise à la porte, ou laissée sur le bord de la route	0,0 (0)	0,0 (0)	0,1 (2)	0,1 (1)	0,0 (7)	0,0 (0)
...qu'une personne vous a secouée brutalement, frappée ou a commis d'autres brutalités physiques sur vous	3,0 (25)	2,1 (32)	2,5 (46)	2,6 (33)	0,4 (64)	0,5 (3)
...qu'une personne vous a menacé avec une arme ou un objet dangereux, a tenté de vous étrangler, de porter atteinte à votre vie ou de vous tuer	0,9 (6)	0,4 (4)	0,9 (14)	0,3 (4)	0,1 (14)	0,4 (2)
...de subir des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus et qui vous ont dérangée	3,3 (25)	1,2 (21)	2,8 (41)	1,9 (19)	0,7 (112)	2,1 (11)
...qu'une personne a contre votre gré, touché vos seins ou vos fesses, vous a coincée pour vous embrasser, s'est frotté ou collé contre vous	3,7 (28)	3,2 (47)	4,8 (67)	3,1 (36)	1,0 (170)	1,7 (6)
...que vous ayez été forcé à faire ou à subir des attouchements du sexe, une tentative ou un rapport sexuel forcé	0,1 (2)	0,6 (8)	0,4 (8)	0,4 (5)	0,3 (49)	0,6 (3)
...que vous ayez été forcée à d'autres actes ou pratiques sexuels	0,0 (0)	0,2 (2)	0,0 (0)	0,2 (2)	0,0 (6)	0,2 (1)
Au moins 1 fait	21,2 (164)	19,4 (251)	21,5 (345)	20,4 (220)	4,4 (684)	9,2 (58)

B. Hommes

Avant les 12 derniers mois, est-il arrivé...	Université 1	Université 2	Université 3	Université 4	Population générale	
					Ensemble des enquêtés	Ensemble des étudiants 12 mois
...qu'une personne avait l'habitude de vous insulter, de vous humilier, de critiquer votre apparence physique, vos opinions ou vos capacités	16,9 (61)	17,4 (97)	18,6 (124)	17,1 (69)	3,0 (349)	7,9 (43)
...qu'une personne avait l'habitude de hurler, casser des objets, créant une ambiance tendue et angoissante	0,4 (2)	1,4 (5)	1,1 (6)	0,6 (2)	0,2 (19)	0,0 (0)
...que quelqu'un a constamment surveillé vos déplacements, vos activités, vos fréquentations, pris ou fouillé vos affaires	0,7 (3)	0,5 (2)	2,2 (12)	0,4 (2)	0,1 (12)	0,9 (4)
...qu'une personne vous a enfermé ou séquestré, vous a mis à la porte, ou laissé sur le bord de la route	0,0 (0)	0,3 (1)	0,0 (0)	0,0 (0)	0,1 (8)	0,2 (1)
...qu'une personne vous a secoué brutalement, frappé ou a commis d'autres brutalités physiques sur vous	11,4 (44)	9,5 (49)	10,7 (70)	7,2 (30)	2,3 (265)	6,5 (31)
...qu'une personne vous a menacé avec une arme ou un objet dangereux, a tenté de vous étrangler, de porter atteinte à votre vie ou de vous tuer	0,9 (4)	1,0 (4)	1,9 (10)	1,0 (4)	0,5 (52)	1,6 (6)
...de subir des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus et qui vous ont dérangé	0,0 (0)	0,5 (4)	0,4 (3)	0,3 (1)	0,2 (30)	0,3 (2)
...qu'une personne s'est contre votre gré, frotté ou collé contre vous	0,6 (3)	0,5 (4)	1,1 (8)	0,3 (1)	0,2 (32)	0,4 (3)
...que vous ayez été forcé à faire ou à subir des attouchements du sexe, une tentative ou un rapport sexuel forcé	0,0 (0)	0,3 (1)	0,8 (5)	0,1 (1)	0,2 (28)	0,6 (2)
...que vous ayez été forcé à d'autres actes ou pratiques sexuels	0,0 (0)	0,1 (1)	0,0 (0)	0,3 (1)	0,0 (1)	0,0 (0)
Au moins 1 fait	21,9 (82)	21,9 (121)	23,2 (150)	18,5 (76)	5,2 (634)	13,4 (69)

Sources : Virage-universités 2015-2016, Ined-Virage-2015. Données pondérées.

Champ : étudiant-e-s âgé-e-s de 18 ans et plus fréquentant régulièrement leur université.

Note de lecture : 14,4% des étudiantes de l'université A ont déclaré que dans le cadre de leurs études universitaires, une personne avait l'habitude de les insulter, de les humilier, de critiquer leur apparence physique, leurs opinions ou leurs capacités.

Conclusion

Les enquêtes Virage-universités ont été réalisées dans quatre universités partenaires (Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, Université Paris – Diderot et Institut de physique du globe de Paris, Université de Strasbourg et Université de Bretagne occidentale) afin d'explorer les formes que prennent les violences subies par les étudiant·e·s dans le cadre universitaire et leurs conséquences. Elles sont ainsi complémentaires au volet de l'enquête Virage réalisé en population générale qui ne regroupe que 1 120 étudiant·e·s. Le caractère volontaire de l'enquête Virage-universités ne permet pas de connaître l'ampleur des violences en général, puisqu'en raison de son caractère exploratoire, elle n'a concerné que peu d'établissements.

Les données recueillies lors des enquêtes Virage-universités renseignent de manière inédite sur les différentes formes que prennent les violences dans le cadre des études universitaires, sur leurs conséquences - notamment sur le parcours d'étude - et sur les ressorts mobilisés par les étudiant·e·s pour les dénoncer. Au total, 6 648 étudiant·e·s ont répondu à l'enquête et 1 882 (1 441 femmes et 441 hommes) ont déclaré au moins un fait au cours des 12 derniers mois.

Les violences déclarées sont soit psychologiques, soit en lien à la sexualité, en particulier pour les femmes. Ces faits surviennent dans l'enceinte de l'université mais aussi à l'extérieur. Ils sont en majorité le fait de pair·e·s. Les différentes formes de violences ont des incidences sur les parcours universitaires des personnes. Enfin, bien que les étudiant·e·s parlent des faits qu'elles·ils subissent, peu de démarches sont entreprises.

